INTOLÉRABLE

4

SUICIDES DE PRISON

(1972)

Gallimard

INTOLÉRABLE
4

Suicides de prison
(1972)

Gallimard

Il y a toujours eu des suicides dans les prisons, des « auto-mutilations » comme disent les rapports officiels. Cette année, ils sont plus nombreux que jamais, et ils ont une autre signification, un autre retentissement.

1° Encore récemment, des détenus se tuaient pour des raisons personnelles (dépression, santé, soucis familiaux), qui s'ajoutaient aux conditions de la prison, rendaient leur vie impossible. Beaucoup des suicides actuels s'inscrivent au contraire dans la vie de la prison même et expriment la lutte contre le système pénitentiaire; ils font partie de la révolte chez ces hommes qui n'ont que leur corps pour se battre et résister.

2° Récemment encore les détenus accueillaient les suicides par le silence et l'accablement : c'était pour eux comme une affaire personnelle. Aujourd'hui ils prolongent par des mouvements collectifs la mort de leurs camarades (à Dijon, à Grenoble, à Fleury, à Fresnes).

3° Les promesses dérisoires de réforme — et qui de plus n'ont pas été tenues — sont une des causes principales des suicides actuels. Elles couvrent en effet une répression plus directe : à la moindre protestation, investissement par les gardes mobiles; indifférence accrue aux formes de lutte traditionnelles comme la grève de la faim. Le suicide devient escalade nécessaire. Il ne faut pas croire pourtant que les suicides marquent la fin des révoltes. C'est un autre aspect de l'intolérance collective des détenus et de l'appel à l'opinion. Chaque suicide d'aujourd'hui s'enregistre déjà dans les formes de combat qui s'élaborent pour demain.

Le G.I.P.
(Groupe d'Information sur les Prisons)

Le C.A.P.
(Comité d'Action des Prisonniers)

L'A.D.D.D.
(Association pour la Défense des Droits des Détenus)

Liste des suicides dans les prisons françaises en 1972 [1]

1. Il s'agit des seuls suicides connus de nous. Rien ne prouve qu'il n'y en a pas eu d'autres, les constats de décès étant établis par les médecins des prisons. Dans la liste que nous présentons, 8 des suicidés sur 32 sont des immigrés.

8 janvier	Riom	2 Algériens.
15/20 février	Ensisheim	J.-P. Lefebvre.
5 mars	La Talaudière	Maurice Ferrato, 36 ans, condamné à neuf mois.
27 mars	Fleury	Saïd Belaïd, 19 ans.
22 mars	Baumettes	Joseph Cesari, grand trafiquant de drogue.
18-19 mai	Pontoise	Patrick Dalexandro et Bernard Regaert par le feu au matelas, 19 ans.
11 mai	Rouen	Didier Martin, 40 ans, avale un insecticide.
7/8 juin	Baumettes	Michel Saillier, 22 ans, ajusteur, incarcéré pour stup., se pend.
3 juin	Caen (Centrale)	Raimbault se pend à l'isolement, 10 h matin.
23 juin	Nice	Paul Klaus, 20 ans, se pend, emprisonné depuis sept jours.
23 juin	Saverne	X., 23 ans se pend au mitard.
8-9 juillet	Santé	Richard Levasseur, se pend, 27 ans.
juillet	Saint-Quentin	Bernard Garthe, 30 ans, avant de comparaître devant les Assises.
fin juillet	Dijon	X.
12 septembre	Lyon Saint-Paul	Michel Joachim, évadé d'hôpital psychiatrique, se pend.
25 septembre	Fresnes	Gérard Grandmontagne.

4 octobre	Santé	Alaoui Cheurfa, 28 ans, cinq enfants en Algérie, se pend.
4 octobre	Baumettes	Alain Quintric, 23 ans, se pend.
14 octobre	Nice	J.-P. Motto, 19 ans.
22 octobre	Fleury	Ahmed ben Halla, 19 ans.
21 octobre	La Roche-sur-Yon	Domingo Saez, en apprenant son expulsion.
27 octobre	Dijon	Jacques Jeandet, 41 ans.
30 octobre	Santé	René May, 22 ans barbituriques.
2 novembre	Pau	Manuel Suarez, avale un morceau de fourchette.
9 novembre	Niort	Michel Desprez, 39 ans.
13 novembre	Fleury	Habes Deradji, 17 ans.
12 décembre	Fresnes	Daniel Arnaud (incarcéré depuis le 21 sept.), se pend dans sa cellule.
15 décembre	Fresnes	G. Clergeot, 23 ans, (en préventive depuis sept. 71).
16 décembre	Avignon	Raymond Campos 22 ans, se jette d'un second étage et meurt deux jours après.
30 décembre	Grenoble	J.M. Brice 23 ans se pend à la prison-modèle de Varces.

* A l'heure où nous mettons sous presse « le Monde » du 5 janvier publie une liste de 37 noms de prisonniers qui se sont suicidés durant l'année 1972.

Ces suicides ne se sont pas seulement passés en *prison, le régime et l'administration pénitentiaires, le système pénal y ont une part directe. Ce sont des suicides* de *prison. Quelques exemples.*

Fleury-Mérogis 27 mars 1972

SAÏD BELAÏD
19 ans.

Algérien dont la famille réside en France. Placé par un juge au Foyer des Épinettes. Arrêté : le directeur du Foyer refuse de le reprendre à sa sortie de prison. Considéré sans domicile légal, il est expulsé. Comme il n'a pas d'attaches en Algérie, il revient en France. Arrêté, il est menacé d'expulsion. Il se pend.

Santé 9 juillet 1972

RICHARD LEVASSEUR
27 ans.

Dans la nuit du 8 au 9, il avale des barbituriques. Le 9 au matin, il est trouvé dans sa cellule dans un état de prostration avancé. Ni le service médical ni le service psychiatrique ne sont alertés. Le surveillant-chef Nadjar, venant dans la cellule, donne pour sanction non pas qu'on l'envoie au mitard mais qu'on lui tonde les cheveux qu'il portait longs. L'agent de service refuse d'exé-

cuter l'ordre. Lorsque Nadjar s'en aperçoit vers 15 heures, le travail est exécuté par le coiffeur de la première division. Celui-ci racontera après que Levasseur encore sous barbirutiques n'avait plus de réaction. A 21 heures Levasseur se réveille, se regarde dans la glace. Un de ses camarades de détention témoigne : « Il découvrit un homme qu'il ne connaissait pas mais qui se regardait avec la même âme. » Levasseur torsade son pyjama et se pend à la fenêtre.

Fresnes 25 septembre 1972

GÉRARD GRANDMONTAGNE
30 ans.

Arrêté le 1er août 1972, sur provocation policière : dans l'hôpital où il est pour hépatite virale la police lui tend une souricière. Arrêté au Père-Lachaise (1-8-1972) sous chef de tentative de trafic.

Prévenu, à Fresnes. Partage la cellule d'un ami, lui-même dépressif et suicidaire. Aucune aide médicale (bien que Grandmontagne ait un casier psychiatrique, ait fait une tentative de suicide à la P. J. lors d'une précédente arrestation, et que ses lettres soumises à la censure témoignent du mauvais état des deux codétenus).

Le 25 septembre 1972, accusé sans preuve d'homosexualité, il passe au prétoire. Mis au mitard vers 11 heures du matin, sans aucune considération de son casier psychiatrique. Se pend aussitôt (en détachant des fils électriques?). Son codétenu dans un mitard voisin affirme avoir entendu du bruit. Aucune surveillance? M. Le Corno donnera une autre version de l'affaire, niant que ce fut au mitard.

Nice 14 octobre 1972

JEAN-PIERRE MOTTO
19 ans 1/2.

Première inculpation pour un vol de voiture : il fait deux cents mètres avec la voiture volée; deux mois de prison. Centre d'Éducation surveillée à Juvisy. Puis incarcération à Fleury. Il avait un dossier médical (depuis l'abandon par son père, il a des crises de chorée aiguë — étourdissements, crises).

Le 7 juillet, il informe sa famille qu'il est à la maison d'arrêt de Nice; en septembre, il l'informe qu'il est hospitalisé, à Saint-Roch, à Nice. Il en sort le 9 octobre. La famille n'a jamais été informée du motif de l'hospitalisation.

Le 14 octobre, la radio annonce à 8 heures du matin le suicide de J.-P. Motto. La famille en est avertie à midi. Les journaux locaux et *Le Figaro* accréditent la thèse du suicide en citant des lettres de J.-P. M. adressées à sa mère et à sa fiancée. Or celles-ci n'ont jamais reçu ces lettres. Le transfert du corps à Paris a été à la charge de la famille; la mère a fait une quête dans son usine.

Le compagnon de cellule de J.-P. M., J.-Cl. Embarec, avait déjà fait deux tentatives de suicide. Il était considéré comme suicidaire. D'après le docteur Fully, il n'est pas possible de préciser si des mesures préventives ont été prises en sa faveur.

Fleury-Mérogis 22 octobre 1972

AHMED BEN HALLA
19 ans.

Il avait été placé dans une cellule de trois. Après un tabassage collectif par les gardiens, ils avaient été mis à l'isolement.

Sa mère, algérienne, le voit le samedi 21. Normal. Non-suicidaire.

Dimanche 22 : à 11 heures, il va au cinéma.
à 12 heures, il déjeune.
à 12 heures 30, il est trouvé « pendu ».

Il aurait été simplement évanoui au moment où on le trouve, et serait resté une heure sans soins (pas de médecin, pas d'ambulance).

Il n'y a dans sa cellule aucun point permettant d'accrocher un drap.

Sa mère constate une ecchymose à la tempe.

Le parquet a demandé une autopsie.

Santé 30 octobre 1972

RENÉ MAY
22 ans, condamné aux Assises à dix ans de réclusion.

Il avait l'habitude de prendre des barbituriques. Avant la Toussaint, les surveillants, pour faciliter leur travail, distribuent au lieu

de la dose quotidienne les doses pour quatre jours. May en profite pour obtenir contre des cigarettes des doses supplémentaires. Il absorbe une vingtaine de cachets de Merinax. Le surveillant constate vers 22 heures l'état de May et alerte trois fois le docteur Boruchowitsch. Celui-ci vient enfin et déclare : « Le pouls est normal. » A 4 heures du matin May était mort. A la suite de cet incident : 1° protestation des autres détenus du bloc; 2° le jeudi 14 novembre, trois internes de la Santé (Boru, Macline, Millot) donnent leur démission (conflit à propos de l'usage des tranquillisants). La famille de May est prévenue par le commissariat. Le sous-directeur Fiaganelli aurait refusé que la prison s'en charge.

Fleury-Mérogis 14 novembre 1972

HABES DERADJI
17 ans, électricien.
13 frères et sœurs.

Avait commis en 1971 quelques délits « utilitaires » (vol de chaussures, d'aliments); il était passé devant le juge pour enfants de Corbeil; il était suivi à la consultation du Centre d'Orientation éducative de Corbeil.

Arrêté pour la seconde fois en juillet 1972. Au lieu d'être envoyé devant le juge pour enfants, il passe devant le juge d'instruction; celui-ci confie l'examen psychologique à une consultation privée à Melun.

A Fleury il ne donne aucun signe qu'il pourrait avoir envie de se suicider; il fait des projets (suivre une F.P.A. d'électricien en bâtiments; se faire opérer pour une fracture du bras mal réparée autrefois).

Il avait à Fleury un camarade assez dépressif; quand on apprend à celui-ci la mort de Deradji, il fait une crise nerveuse; il est mis quatre jours en contention, pieds et mains attachés; il faut l'intervention d'un membre du personnel de l'Éducation surveillée pour qu'il soit mis en liberté.

La famille a appris par les jeunes de son quartier qu'Habes était en prison.

Pendant deux mois elle essaie en vain de savoir comment obtenir un permis de visite.

Habes meurt après être resté trois mois à l'isolement sans aucune visite.

Lettres de H. M.

H. M.

Né en 1940.

Placé très tôt à l'I.M.P. de Montesson : « nerveux ».

Puis dislocation familiale, les 10 frères et sœurs sont séparés.

H. est d'abord placé chez un oncle, puis chez une sœur. Ne se sent chez lui nulle part.

Premier jugement à 17 ans, pour vol de bonbons. Arrêté à La Roche-sur-Yon, jugé à Paris, 15e chambre, en décembre 1959. En janvier 1961, jugé à Paris, 15e chambre, pour vol de scooter et deux cambriolages : condamné à trois fois deux ans. Confusion sur deux ans avec sursis. Sursis révoqué en octobre 1961 par suite d'une nouvelle condamnation à six mois pour tentative de cambriolage.

Tournée des prisons : Mai 1962, Œrmingen pendant un mois, puis Sarreguemines, puis Limoges (grève de la faim pendant vingt-huit jours), puis transfert à la Centrale de Poissy.

Libération prévue pour août-septembre 1963; quarante-cinq jours de contrainte (non-paiement des frais de justice) s'ajoutent à la peine principale. A dix jours de la sortie « bagarre avec un surveillant ». C'est-à-dire que, pour une raison oubliée, il est un soir violemment tiré de sa cage à poules et tabassé à coups de bâton dans la cour. Fracture de la mâchoire dont il garde la cicatrice. Le lendemain, le directeur vient le trouver : « M. le surveillant que vous avez agressé hier soir a porté plainte contre vous. » Il veut les gagner de vitesse. S'arrange pour payer sa contrainte. Dette épongée, il va sortir. Passe le matin à la fouille, fait son paquetage, le greffe, levée d'écrou... « Attendez un instant, il y a quelque chose pour vous... Entrez, messieurs... » Deux inspecteurs de police lui signifient alors le mandat de dépôt entraîné par la plainte du surveillant...

Il passe en jugement, n'ouvre pas la bouche, ne demande aucun avocat.

L'administration, elle, est représentée. Il prend six mois. Il fait appel. Il en prend huit. Transféré à Privas, mis tout de suite au mitard (quarante-cinq jours?). A sa sortie, partage plusieurs mois l'existence et le travail d'une famille d'accueil de l'Ardèche qui lui est restée très attachée. Puis, gardant toujours le contact avec eux, s'installe à Valence, au Centre social protestant.

Ouvrier dans une fabrique d'encre : crise d'emphysème pulmonaire (ancien tuberculeux). Garçon de restaurant successivement au Buffet de la Gare de Valence et à Montrouge. Il revient alors vivre chez sa sœur. Liaison homosexuelle avec T. Découverte de Saint-Germain, et de la drogue.

Bientôt repéré par les stups. Nouvelle série de condamnations.

1971 : 16e chambre : deux ans + cinq ans d'interdiction de séjour, condamnation ramenée à vingt mois + cinq ans d'I.S. à la 10e chambre d'Appel. Transféré de Fresnes à Mauzac, ramené à Fresnes et libéré de Fresnes en février dernier.

Hospitalisé un mois plus tard à La-Queue-en-Brie, Henri-Mondor et Albert-Chennevier. Psychothérapie, traitement de postcure après désintoxication.

Arrêté à nouveau en été 1972, sur provocation policière. Remis en prison comme prévenu.

Condamné au prétoire à six jours de mitard pour homosexualité. Il se pend.

H. M. avait fait une quinzaine de prisons.

Les lettres qui suivent sont reproduites intégralement (sauf les noms) ; l'orthographe et la ponctuation sont évidemment respectées. Ces lettres, étant le plus souvent écrites sous l'effet contrarié d'un somnifère, ne présentent pas seulement des variations dans l'orthographe, mais plus profondément une différence dans l'écriture qui se décompose progressivement. Elles ont été écrites aussitôt avant son suicide.

94 Fresnes 260

(tampon « censure du courrier »)

Cher S.,

Je suis de nouveau en prison pour la drogue. Je deviens complètement fou. Je croyais que je ne toucherais à cette saloperie mais depuis que mon psychiatre est parti en vacance j'étais perdu aussi j'ai recommencé à me droguer à l'opium. Je t'en prie je voudrais que tu m'écrives car j'ai envie de mourir je

ne peux plus suporter la prison. Si tu ne veux pas me répondre je ne t'importunerais plus avec mes lettres. La vie ne sera plus tellement longue pour moi aussi je voudrais pouvoir me rappeler que j'ai eu des frères et sœurs et que je ne suis pas seul au monde. de toutes façons si je mourais je donnerai mon corps à la médecine pour que personne ne soit embêté.

J'espère pourtant te lire. Ton frère qui pense t'oublie pas.

Fraternellement

H.

Bonjour à M.

(dessin)

Un jour, un soir triste, triste à en crever!

Salut frangin!

Le seul défaut (enfin un parmi tant d'autre! que j'ai c'est d'être obstiné : j'aime qu'on me dise oui ou merde! Je t'ai écrit une lettre silence! Je récidive en espérant que tu me répondras. Enfin si tu ne réponds pas je n'en écrirais pas une troisième car ses mes amis de cellule qui payent les timbres et je ne veux pas les ruiner.

Pourtant lors de notre dernière entrevue j'ai cru (ô combien je suis crédule!) que nous nous étions compris. Bien sûr tu l'avais belle tu avait l'impression de t'adresser à un débile. On avait invité le fou du village histoire de se marrer un peu. Ne te souviens tu pas que tu m'avais dit que ta porte m'était toujours ouverte. Pour moi peut-être, mais pas pour mes lettres. Tu sais de tous les frangins c'est toi que je préfère : c'est pas des fleurs que je te lance, je n'en ai pas les moyens! C'est peut-être ton côté beatnik ou anar qui me bottait en toi. Mais je m'aperçois que tu es aussi égo que les autres. Toi aussi tu cherches ton chemin mais malgrés tes tendances anar tu mènes une petite vie de bourgeois. Vous aussi vous chercher votre chemin ce n'est pas celui de Katmandou. Mais je n'ai pas à faire des pronostique sur ta vie. Vie ta vie, je ne tiens pas spécialement à te pourrir la vie. J'aimais bien ta maison : je la considérais comme la roulotte des « parents terribles » de Cocteau. J'étais bien chez toi, dommage que nous n'ayons pas eu l'occasion de parler seul à seul. Je ne sais si tu as lu les journaux fachos qui ont écrit des propos mensongiés et diffamatoires sur mon affaire. Mais la seule chose qu'on me reproche c'est d'avoir tenté de vendre dix plaques d'opium à un flic qui se faisait passer pour un Junky.

Je vais terminer ma lettre ici car les effets des somenifères commence à faire tout drôle et ne vois plus ce que j'écris.

Amicalement et Fraternellement

H.

Bonjour à M. et à Tarzan. Fais un effort écris moi!... FREEDOM!

Jeudi 6

Cher S.,

Je viens de recevoir ta lettre ce soir et j'y réponds aussitôt. Je suis très heureux que *toi* tu me laisse pas tomber, car à par mon psychiatre et l'infirmière qui s'occupaient de moi à l'hôpital je n'ai pas de courrier.

Je vais d'abord répondre aux questions les plus pressantes. Pour obtenir un permis de visite tu ne dois pas écrire mais aller voir le juge Roussel cabinet 76 au Palais de Justice de Paris; c'est ce juge qui est chargé de l'instruction de mon affaire et lui seul peut te donner le permis (tu dois te munir de 2 photos d'identité). Mr Tuffery est aussi un juge pour la « came » mais il n'a rien à voir dans mon affaire.

Si tu veux m'envoyer un peu d'argent il faut le faire par mandat normal.

Lundi j'ai eu la visite de mon psychiatre le Doc Trolonge et de l'infirmière chargée de ma « psychothérapie ». Ils sont tous deux très sympa et j'ai été très heureux de les voir. Le Doc Trolonge m'a apporté un bouquin de David Cooper : « psychiatrie et Anti-psychiatrie ». Je crois que je t'avais parlé déjà de l'Anti-psychiatrie. Expérience faite à Londre à Kinsethall et qui a donné de résultat assez suprenant... et assez inatendu pour ses promoteurs : Cooper, Laing et Esterson. Ils ont été tellement loin dans l'identification avec leurs malades étiquetés « schizophrènes » qu'ils sont tous partis dans un « trip » incroyable (le trip veut dire voyage en anglais, mais pour les junkies (ou drogués) c'est un voyage hors du temps et de l'espace!)

Le Doc doit revenir lundi 18 et je lui ai demandé le bouquin de Laing « Le moi divisé ». Ca serait peut-être intéressant que tu le rencontre (non, pas pour toi!) car tu pourrais discuter de moi et de l'image que la famille avait de moi pendant mon enfance. Ça peut avoir une importance. Car ce que je lui dis moi n'est que ce que je me représentais de mon existence alors que toi tu es extérieur à ma propre vie mais quand même un témoin de mon contexte familiale (même pour le peu qu'on a vécu ensemble). Enfin si tu veux le voir tu peux lui téléphoner à l'hôpital A. Che-

nevier le matin entre 10 et 12 heure. Tu demande au standardiste le Pavillon Rist rez de chaussée et tu demandes le doc Trolonge ou Mme Landrieux. Enfin tu fais comme tu veux. Tu sais le doc est un type très sympa et tu serais supris en le voyant car il a plutôt l'air d'un hyppy que d'un psychiatre.

J'écris comme un dégueulasse c'est à cause d'un de mes doigt de la main droite qui a été opéré il y a deux mois pour une rupture d'un tendon. On m'a mis une « broche » c'est à dire un filin d'acier avec des ameçons et des plombs (un vrai attirail pour aller à la pêche!) J'avais un plâtre mais les flics des Stup me l'ont cassé pour voir si je n'avais pas de came dedans. La broche je l'ai toujours et j'écris lettre sur lettre au médecin pour qu'il m'envoie en chirurgie me la faire enlever, apparemment il n'a pas l'air pressé.

Tu sais quand tu dis « tu n'es pas bien dans ta peau, alors change de peau » je pourrais te répondre comme R. Devos : « manque de chance j'ai plus de pot »! Changer de peau n'est pas si simple que cela. Si tu as tant soit peu bouquiné sur la psychologie tu dois savoir qu'il y a des choses qui rentre dans la tête et qu'il est difficile de sortir. Il est parfois un personnage qui s'installe en soit et dont on voudrait se débarrasser mais on ne sait pas comment se personnage a pris existence comme on ne sait pas (ou on a peur) le chasser, et cela peut paraître complexe et irrationnel mais en matière de psychologie rien n'est rationnel.

Je sais qu'il y a des gens bien dans ce monde, j'en ai rencontré quelques un. Mais c'est peut-être ces gens bien qui m'ont fait le plus de mal... Mais ceci est une autre histoire trop longue à raconter! Enfin j'avais un ami depuis 5 ans et c'était mon « trip ». C'est avec lui que je voulais partir aux Indes et c'est certainement avec lui que j'y aurais laissé ma peau. Je l'ai laissé à Amsterdam deux jours avant mon arrestation; il sait que je suis ici mais apparemment il n'a pas envie de m'écrire. Enfin il me fait donner le bonjour par une amie et s'excuse d'avoir « perdu » mon adresse. Cinq ans avec lui et 5 ans de came. Une vie folle de Junky! Tu vois c'est con d'aimer quelqu'un et plus con d'avoir honte et de ce fait se raccrocher à la seringue pour s'oublier, pour se créer une dépendance qui fasse moins souffrir que la première. Peut-être peux-tu comprendre ce combat entre moi et cet inconnu qui est en moi et dont je ne peux chasser la présence... c'est le début du problème et c'est là que ce greffe tous sentiments de culpabilité et début de désidentification.

Je vais te quitter pour ce soir car je viens de prendre mon médicament et dans quelques minutes je vais délirer.

Je t'embrasse et j'espère te voir prochainement.

H.

P. S. Le parloir c'est pas très gai mais j'aurais beaucoup de

plaisir à te voir. Il faut se présenter à 13 heures, les lundi, jeudi ou samedi.

P. S. Embrasse M. de ma part et donne le bonjour à T. et N. si tu les vois.

Fresnes le 15.9.72

Cher S.,

Je viens de recevoir ton mandat et je t'en remercie. C'est pas qu'on ai besoin de beaucoup d'argent ici car la bouffe ces dix dernières années c'est sérieusement amélioré. Mais enfin il y a une drogue dont on ne peut se passer c'est le tabac et il y a un tas de petites choses qu'on est obligé d'acheter pour accommoder la bouffe : huile, vinaigre, margo etc... Aussi ton mandat a été bien venu.

Je regrette de n'avoir pas eu le plaisir de te lire cette semaine. Je n'ai d'ailleurs pas été gâté en courrier cette semaine. A part une lettre du Dr Olievenstein (grand pontife de la psychiatrie en matière de drogue). Lettre de quatre lignes pour répondre à une lettre de quatre pages que je lui avais envoyée. Pas de nouvelle du Doc, mais enfin il doit venir au parloir lundi.

J'espérais te voir au parloir aujourd'hui parce que je sais que c'est le seul jour où tu es disponible, mais je pense que tu a beaucoup à faire dans ta maison tes jours de congé aussi je comprends très bien que tu ne puisses pas venir me voir. Et puis tu sais le parloir c'est pas très gai! D'abord il y a une mauvaise sono et on est obligé de gueuler, à travers des plaques de plastique perforée, pour s'entendre. Enfin il faut croire que c'est une question d'habitude car les garçons ici me disent qu'ils arrivent à s'entendre...

J'ai été obligé d'interrompre ma lettre car on vient de m'apporter la potion Magique. Aussi il faut que je me dépêche si je ne veux pas délirer dans une demi heure. Hier j'ai réussi à écrire au Doc Trolonge mais j'étais tellement défoncé qu'il m'a fallu trois enveloppe pour écrire l'adresse. Et ce matin, oh! surprise je croyais que j'avais écrit une lettre en hiéroglyphe... Ce matin j'ai vu le contre-expert psychiatre. Il était beaucoup plus sympa que le premier et m'a dit que mon séjour en prison ne résoudrait pas mes problèmes psychotiques. Enfin j'espère qu'il va me faire un rapport favorable car il m'a dit que je n'étais pas fou et que mes questions et réponses étaient très pertinentes, mais que... enfin... je souffrais de psycho-truc-machin-chose dû à une enfance malheureuse et un sentiment constant d'isolement. Nous avons discuté d'Anti-psychiatrie mais il est de la vieille école et il ne croit pas en ses résultats. Comment vas-tu toi et M.? Tu sais que j'avais envie de faire des sacs en cuir et divers autre objet pour

gagné ma vie car étant à l'hôpital il m'était impossible de travailler n'étant pas déclarée à la sécurité sociale mais manque de pot les garçons avec qui j'avais entrepris ce travail se sont fait la malle avec mon pognon que j'avais eu du mal à amassé et le travail que j'avais fait qui était en soit une petite œuvre d'art. Mais je leur pardonne car ce sont des junkies et entre junkies il n'est pas rare qu'on se fasse un coup de vice. La came m'a rendu cool et peut-être lâche. J'ai décidédé de faire du Hata Yoga et du Bouddisme Zen pour me rendre plus coole. Peut-tu me procurer le bouquin de Sartre : « Saint Genet comédien martir » tu le déposeras au parloir au bureau du Directeur à ton parloir (si parloir il is a). Écrire moi : un mot, une phrase mais écris-moi de temps en temps. Je suis si seul. Bien sur j'ai un ami de cellule que je connais depuis cinq ans mais le l'aide plus moralement et il m'accorde aucun réconfort. Bien sur nous nous aimions beaucoup et je le console dans ce moment de désespoir. Il a une fiancée et il se fait un nouveau cinéma pour savoir si il es le père du gosse qu'il croit être le sien. On compte les mois pour savoir si ce n'est pas un batard. Mais de toutes façons qu'il soit rouge, jaune ou noir il l'aceptera car il a besoin de de donner un but à sa vie. Je lui souhaite du bonheur quoique sa fiancée soit un ancienne junkies je doute que sa colle (ou son ménage car il a décidé de se marier ne tienne longtemps). Enfin j'espère que sa vie sera cool après toutes les facheuses expériense qu'il a vécu.

J'espère que les promoteurs n'ont pas encore construit leur saloperie de HLM devant ton garden car il était sauvage et joli et il me plaisait bien.

Je te quitte par je ne vois plus tellement les lignes. Ambrasse N., M. et toutes filles et les fils à N. et donne toutes mes amitiés à T. qui a toujours été un bon copain pour moi et qui a su me comprendre à demi-mot.

Je t'embre ainsi de M. Votre frère qui pense souvent à vous.

H.

P.S. je m'excuse d'utiliser de timbre à 0,30 fr mais ça me fait de mal de filer du pognon au P et T. Fait de même : pour une journée de retard ça vaut bien d'être pingre avec eux.

J'avais un tas de truc à te dire mais je parts dans le Royaume du Rêve : « Dream is not over ».

✠ P.S.U., C.G.T., P.C. = merde merde merde

Salut

— Mais qui aimes tu énigmatique étrange.
— J'aime les nuages là bas... là bas... Les merveilleux nuages.
C. Beaudelaire.

Lundi

Cher S.,

Je viens de lire ta lettre avec beaucoup de plaisir. J'ai écris à Maman, D. et toi et j'étais sûr que ce serait toi qui réponderait le premier (tu resteras d'ailleurs peut être le seul!) Tu sais j'écris comme un dégueulasse car j'ai un tendon de cassé à la main droite. J'avais été opéré il y a un ou deux mois mais la police m'a cassé mon plâtre lors de mon arrestation et depuis j'ai toujours une « broche » dans le doigt.

Tu sais que j'ai été diner la semaine suivante chez T. Il a été très sympa avec moi, mais, comme tu le dis, je me sentais toujours comme un paria, un étranger. Ce n'est pas par hasard que j'avais ton adresse : je l'avais demandé à Maman pour venir te voir. Mais entre temps j'ai retrouvé des amis « junkies » et j'ai essayé ma propre psychothérapie par l'opium, thérapie qui m'a conduit dans ce triste lieu.

Tu savais que ma vie était un piège : interdit de séjour et bloqué en hôpital psychiatrique, il m'était difficile de me refaire ma vie. J'avais décidé de partir, loin, très loin, au Inde. J'avais écrit à une mission Protestante pour partir au Inde pour une croisade d'évangelisation. J'ai par la suite abandonné ce projet quand j'ai découvert la secte shivaïste d'HARE KRISNA et j'ai flippé sur ce trip.

J'écris vite fait car j'ai pris mon médicament; sacrosainte médication qui nous fait oublier toute la misère du Monde! Bientôt je ne verrais plus les lignes et je mettrais cinq minutes pour écrire un mot. Mais j'en ai besoin : c'est le seul moyen de me défouler et d'avoir le courage des mots. Tu sais la came ça rend veule et lâche envers soi même.

Tu me dis que nous sommes des frangins oui toi je t'ai toujours considéré comme mon frangin car tu es peut-être le seul qui aies ressenti le malaise de mon âme et qui aies su me comprendre.

Ne crois pas que je considère ta vie comme n'étant mon idéale. Moi j'ai raté le coche. Et puis la société à la force de me considérer comme un marginal à fait de moi un marginal. Tu sais maintenant dans ma tête c'est le grand trou noir. Je n'ai pas voullu (comme me disait D.) avoir de l'argent pour en mettre plein la vue aux autres. Non, je veux seulement qu'on me laisse vivre sans sentir continuellement une matraque au dessus de ma tête. Sais-tu que pendant que j'étais à l'hôpital des policiers de Nevers sont venus me voir pour me confronter avec une gosse d'une dizaine d'années? Je n'ai jamais su pourquoi car ils ne m'ont rien dit. Comment ne pouvais-je ne pas être angoissé dans ce monde où sur la parole d'une gamine il pouvait m'arriver un tas d'ennuie (car si j'en jugeais par l'allure des flics, ils étaient prêt à me faire ma fête au moindre signe!) Tu ne peux savoir l'effet que ça fait de vivre en asile psychiatrique et ne se sentir en sécurité que dans cet endroit. Dès que je mettais un pied dehors l'angoisse commençait à me nouer les trippes.

J'ai des nouvelles de mon psychiatre. Il m'a écrit et il me dit qu'il viendra me voir le plus tôt possible. Tu sais c'est pas le psychiatre tel qu'on se l'imagine : blouse blanche et l'air un peu dans le cirage! Non c'est un type d'une trentaine d'années, cheveux longs et fringué à la zonard. Très sympa et nous avons de bonne vibration. Bon j'en ai un coup dans les carreaux. Tu dois trouver ma lettre un peu flippante et mon langage un peu sybillin. C'est l'argot des « junkies » c'est à dire les défoncés. Merde j'avais un tas de truc à te dire mais je n'y vois plus grand chose aussi je vais essayer de rejoindre mon lit.

J'espère te lire bientôt.

Ton frère qui pense beaucoup à toi. Je t'embrasse.

H.

Toutes mes amitié à M. Le soleil descend il fait presque nuit et j'ai peur de demain!...

Freedom dear freedom

HARE KRISNA

P.S. Si tu pouvais m'envoyer un peu d'argent car je suis démuni de tout surtout de tabac et ça c'est dur[1]...

le 20.9.72

(Donnes moi le numéro du département et le code postal!)

Cher S.,

Encore un jour de passé sans courrier! J'écris beaucoup mais j'ai l'impression que je suis la voix qui crie dans le désert!

Depuis 10 jours je n'ai eu qu'une lettre de mon psychiatre et pourtant j'écris une, et parfois deux, lettres par jour. Tu avoueras que c'est decevant.

Je sais que tu as ton boulot et que le soir tu dois être crevé et que tu a plus envie de t'écrouler dans un fauteuil pour regarder la T.V. que de prendre un stylo pour écrire à ton taulard de frangin. Enfin quand tu as un moment écris un mot, une phrase, que tu mets dans une enveloppe avec un timbre à 30 (Because on a aucune raison de filer notre fric aux P et T!) Tu sais que c'est pas la longueur de la lettre qui fait plaisir mais de savoir de temps en temps qu'on est pas tout seul.

Je viens d'interrompre ma lettre pour donner quelques ren-

1. Le P.-S. était sur la première page, probablement rajouté le lendemain.

seignements d'ordre judiciaire à un nouveau arrivant dans la cellule. C'est pas de la tarte pour lui parler car il est Colombien et qu'il parle l'anglais avec l'accent espagnol et moi je parle l'anglais avec l'accent de Montélimard. Enfin ça fait une distraction car nous étions deux en cellule depuis un mois et comme nous nous connaissons depuis 7 ans nous n'avions plus grand'chose à nous raconter.

Demain le Doc vient me voir et ça me fait super-plaisir. C'est pas vraiment le pied de voir quelqu'un dans ces cages de plastique mais ça me donne l'impression de respirer une bouffé d'air pure.

Je ne sais pas si je te l'ai dit (je me répète souvent car je perds la mémoire avec le Manix!) mais j'ai vu le contre-expert psychiatre. Nous avons eu un entretien un peu plus long qu'avec le premier. Enfin il me dit d'être optimiste qu'il fera ce qu'il peut pour que le tribunal ne soit pas trop dur avec moi car il ne pense pas que la prison soit une solution à mon problème.

S. il ne faut pas m'en vouloir. Je t'ai avouer ce que j'ai cacher pendant des années à tout le monde. C'est peut-être bien de t'en avoir parlé on ne peut pas jouer un rôle toute sa vie et il y a des moments où on a besoin de dire ce qu'on à sur le cœur. Peut être as tu des préjugés morales et c'est pour cette raison que je t'ai demandé de m'acheter le bouquin de Sartre « Jean Genet comédien martyre » peut-être qu'en le lisant tu comprendras quel enfer a été ma vie. Les bousons noirs, la violence, puis la drogue et le peace and love. Je veux faire la paix avec moi même. Essayer de vivre malgrés mes défauts et m'adapter à la vie. Bien sûr je sais que si je sors tout va être compliqué pour moi mais je me débarrasserais de mon idé « born to lose ». Je veux vivre sainement et librement. Te souviens-tu de votre projet à T. et toi d'acheter une fermette? C'est à quoi je pense maintenant : « une chèvre et quelques mouton, une année bonne et l'autre non ».

Je veux reprendre le vieux rêve des communautés phalanstériennes et non les microsociétés Hippies qui ne font qu'imiter notre société fasciste. La société m'a rejeté mais je subsisterai sans elle. Elle ne peut plus me faire de mal. Son système institutionnel m'a étouffé et je suis arrivé au font de l'angoisse. Je ne demanderai pas l'indulgence du tribunal mais je hurlerais l'injustice, je proclamerai la corruption policière et ses méthode barbare et arbitraire. Quoiqu'il m'n coûte je dirai la Vérité, ils ne me croiront pas car ils sont sûr d'être intègre et droit (c'est tellement pratique!) Je te quitte car le délire me guette et ils se servirons de ces lettres pour m'enfoncer...

Je t'embrasse

H.

le 21.9.72

Cher S.,

Je ne sais pas si tu reçois toutes mes lettres mais je pense t'avoir répondu dès la reception de ton mandat. Mais tu sais je plane un peu et je ne suis sûr de rien. De toute façon je te remercie beaucoup pour ton mandat qui me permet de fumer (une drogue dont je ne peux me débarrasser!) Je te remercie aussi de ta lettre d'aujourd'hui qui m'a fait très plaisir.

Pour mon psychiatre je ne pense plus qu'il soit nécessaire que tu le vois : j'avais un peu flipper sur la schizophrénie et je pensais que j'avais des trips schizophrène, mais ces « absences » n'étaient du qu'à la drogue. Je l'ai vu aujourd'hui et il ne m'en a pas parlé, aussi je pense qu'il ne juge pas utile cette « confrontation » du millieu familiale.

Où j'en suis? Je n'en sais fichetrement rien! Je t'ai dit hier que j'avais vu le contre expert psychiatre et que maintenant j'atendais le rapport d'expertise toxicologique et psychiatrique.

Pourquoi je suis ici? Infraction à la législation sur les stupéfiants. C'est un terme juridique que ne veux rien dire et qui s'applique aux toxicomanes comme aux trafiquants. Voila ce qui c'est passé. Mon ami T. était revenu d'Amsterdam pour ce faire refaire des papiers d'identité. Bien entendu il est venu me voir directement à l'hôpital. Il avait un peu d'économie et moi je devais toucher un chèque de 850 Fr sur une restitution du tribunale (argent qui m'avait été saisi lors de mon affaire en 70). Avec cet argent nous comptions partir aux Indes (un trip que nous avons envie depuis 5 ans!) A Amsterdam il y a un bus qui s'appelle le Magic Bus et qui fait la navette Amsterdam Kaboul et le prix est de 180 guldens (270 Fr). Donc le 22 juillet nous sommes parti T. moi et un autre copain que j'avais connu dans un hôpital psychiatrique et qui avait des crises d'épilepsie, aussi j'étais obligé de conduire sa voiture. Je suis resté une semaine à Amsterdam puis j'ai été obligé de revenir en France pour ramener la voiture de mon ami car sa femme en avait besoin pour partir en vacance et puis lui devait toucher 10.000 Fr par son assurance des suites d'un accident qui l'avait rendu épileptique. Cet argent nous aurait été utile pour notre voyage aux Indes car il devait partir avec nous.

Pour ma part je devais recupérer ce chèque de 850 Fr et me faire enlever ma « broche » et mon plâtre le 3 Aout (je t'ai expliqué que j'ai été opéré du doig de la main droite?)

Je suis donc revenu le 30 juillet d'Amsterdam. Bien sûr là bas j'ai rencontré des amis junkies qui m'ont refait goûter à l'opium et je commençais à me « racrocher « car j'ai eu quelques problèmes avec mon ami et j'ai cherché refuge dans la drogue.

Enfin nous étions toujours décidé à partir aux Indes et je comptais après avoir récupéré mes affaires à l'hôpital et avoir

eu une discuttion avec mon psychiatre repartir à Amsterdam via les Indes.

Deux jours après mon retour d'Amsterdam un type m'a téléphoné à l'hopital et il m'a raconté une histoire abracadabrante où il était question d'une fille qui était en manque et qu'elle lui avait donné mon numéro de téléphone car elle savait que j'étais un vieux Junky et que j'arriverais toujours à lui trouver de l'opium. Moi j'ai marché les deux pied dans le plat car je sais ce qu'est je manque et j'ai eu pitié d'elle. J'avais apris à Amsterdam qu'un de mes anciens minet avait acheter de l'opium pour son compte personnel aussi j'ai été le voir pour lui demander de me faire vendre 10 plaques d'opium (excuse moi mais je suis défoncé et j'ai du mal à écrire!) pour dépaner une fille malade. Bien sûr ce n'était qu'une provocation des flics et le type qu'il m'avait envoyé était soit un mouton soit un flic. Le faite est que quand j'ai présenté l'opium au type trois flics m'ont sauté dessus. Quant au type il avait disparu (et pour cause!) Donc je suis ici pour tentative de vente puisque celle-ci n'a pas eu lieux. Alors je plane et je ne sais plus où j'en suis. Je te quitte car je ne peux plus écrire. I'm SORRY!

Je t'embrasse ainsi que M.

H.

P.S. : Pas de nouvelle de D. = Fasciste!

Jeudi

Salut X.,

Encore une de passé! et une des plus dures car le frangin F. était plutôt angoissant aujourd'hui. Après sa petite balade au Palais hier il était revenu un peu flipper et on a du l'écrouler à coup de Mandrax. Ce matin rebelote : il voulait faire la grève de la faim et il m'a fallu toute la journée pour l'en dissuader (bien sûr la visite de ta Mère et de Stonette m'a un peu facilité la tâche). Mais tu sais quand il a quelque chose dans la tête c'est pas de la tarte pour la lui faire sortir.

Je me demande pourquoi on t'a refusé mes fringues à l'hosto : sur ta lettre à F. tu n'es pas très explicite. Pour l'instant laisse tomber car je dois voir mon psychiatre au parloir lundi 4 et je lui demanderai qu'on te les fasse remettre si toute fois ça ne t'ennuie pas de retourner là bas. Peut-être aurai-je l'occasion de te voir au parloir car F. me dit que tu viendras peut-être lundi.

Tien je t'envoie ma carte de membre du KOSMOS à Amsterdam. Si tu vas faire un tour là bas, avant le 26 octobre, tu économiseras 5 florins si tu veux bouffer ou écouter de la bonne musique c'est super et pas très chère (il parait que t'es un peu pince!?)

Par la même occasion (toujours si tu vas là bas vers le nord) passe faire un tour ... là où habitent mes amis S. et T. Je ne peux leur écrire car étant donné que la maison est sensée être abandonnée le courrier n'y parvient pas. Faut que je t'explique où ils crèchent car c'est une vraie tour de Babel où on trouve Italien, américain, chinois, anglais. Enfin c'est les seuls français tu peux pas te gourer. Si tu y vas dans deux mois ne la cherche pas car la municipalité doit détruire tout le quartier pour y construire le Metro. Alors si tu vois un des frangins, soit S., soit T., donnes leur mon adresse et dis leur qu'un petit mot de temps en temps serait le bienvenu.

F. me dit que tu ne m'envoye pas d'argent, car Stonette doit m'en envoyer. Enfin j'ai un meilleur moral. J'ai passé une instruction et le garçon qui est avec moi dans l'affaire a reconnu que les plaques d'opium lui appartenaient. De plus j'ai dit au Juge que j'ai été victime d'une provocation policière, car si ce flic ne m'avait pas téléphoné et ne m'avait pas raconté un baratin pour que je lui procure de l'opium, jamais je n'aurais dealer.

Hier j'ai écrit au journaliste de l'Aurore pour lui dire que je portais plainte contre lui pour diffamations et propos mensongés (il vat faire une drôle de gueule ce facho!)

Bon je te quitte ce soir. Je vais essayer d'écrire une bafouille à P. avant que mon médicament fasse effet sinon je ne réponds pas de mon délire.

Amicalement

H.

Salut

P.S. Je t'écris au nom de X. fils because j'ai appris dernièrement que ton père s'appelait X! Le courrier est-il beaucoup plus rapide avec des timbres à 50 qu'avec des timbres à 30?

Fresnes le 23.9.72

Salut X.,

Pourquoi je t'écris? Because ça me fait plaisir d'écrire et ça me défoule. Je n'attends pas pour autant que tu me réponde. Non c'est gratuit c'est pour mon pied ego!

Je suis bien content que tu aies réussi à échapper à l'armé. Nous ne sommes pas du genre à aller faire le guignol en uniforme. Moi j'ai eu de la chance je n'ai jamais vu un uniforme : on m'a réformé pendant que j'étais en taule sous l'étiquette de psycho-névro-parano-chose-truc-machin, enfin indésirable à l'armée. Réciproquement je ne la désirais pas tellement!

F. a eu ta lettre aujourd'hui et il à vu T. et P. au parloir. Enfin il semble moins parano ces derniers jours : ça fait bien une

semaine qu'il n'a pas affuté son couteau ou préparé la corde pour se pendre, ce qui signifie qu'il a encore un peu d'espoir. Bien sûr le soir il me réveille car je prends mes médicaments avant lui et je me dis qu'il est malheureux. Mais moi aussi j'ai mes problèmes et pourtant j'essaie de le reconforter du mieux que je peux, mais hélas je peux peu... Ca y est je commence à être défoncé aussi ne t'étonnes pas si je suis illisible et délirant. Tu m'as dit que j'étais moins baraqué que toi mais tu me verrais meintenant je suis un vrais athlète je fait une heure de yoga tous les matin et j'ai repris du poids de 64 kg j'ai j'ai repris 76 kg pour un mètre 82. F... fait son sport tous les matin. il est super narsicissine et il prend soin de ce corps il est l'idole des femmes et il a un coeur de voyou mais c'est ce qu'il prophèse. Je te quitte pour ne ne pas trop délire ou je finirait ma lettre finilettre pour aujourd'hui ras...

(deux mots illisibles)

Dimanche

Comme tu le vois je suis en période de désintoxication!... Je n'ai pas voulu rayer ces dernières lignes d'hier soir ça te donne une idée des drogues qu'on me donne pour me soustraire à ma toxicomanie. Je suis sûr qu'à l'opium j'étais beaucoup plus lucide : en tous cas moins délirant.

F. roupille cet après midi car le Dimanche est le jour le plus ennuieux de la semaine : pas de courrier, pas de mouvement.

Pour mon affaire j'en suis au même point que F. J'ai vu le contre expert psychiatre et j'attends les résultats des expertises. Après j'essaierai de poser une demande de liberté provisoire (advienne que pourra!) ou j'attendrai mon jugement à moins que la vie ne me devienne trop dure à supporter et que je décide que ne plus rien attendre. C'est une chose que j'entrevois chaque jour, mais il est aussi difficile de vivre comme il est difficile de mourir.

Bon je vais me coucher et continuer à lire mon bouquin de Laing, car décidément j'ai pas le moral aujourd'hui.

Salut Amicalement

H.

P.S. : Pourrais-tu dire à ta mère qu'elle me commande « Jean Genêt Comédien Martyr » et « Critique de la raison dialectique » de J.P. Sartre. Elle envera la note à Madame Landrieux ou au Dr Trolonge Hopital Albert Chenevier. Pavillon Rist
Rue Mesly
94 – Créteil

Elle les fera parvenir par T. ou P. au Parloir au nom de F. Ne vous inquiétez pas j'ai eu 600 Fr sur mon pécule à l'hopital et je n'ai pas l'intention de vous embrouiller!

Fresnes le 8.9.72

Cher P.,

J'ai reçu ta lettre à midi et je me dépêche d'y répondre en espérant que tu auras ma lettre avant ton départ dans l'Aude.

Tu as bien raison de partir à la campagne car Paris n'est pas très joli en automne.

Je suis toujours avec F. et j'aime bien qu'il aie sa provisoire car il commence à devenir super speed le mec et il y a des jours où faut ce le faire. Enfin je ne lui en veux pas, car la prison ça n'arrange pas le moral. Ces attentes perpétuelles mettent les nerfs à vif : on attend toujours quelque chose : le courrier, une visite et surtout la liberté.

Enfin pour moi le moral est meilleur que la dernière fois où je t'ai écrit. Mon psychiatre s'occupe de moi et vient me voir au parloir. Et, chose inattendu, j'ai un de mes frères (on est 8 dans la famille!) qui s'est souvenu de mon existence après 15 ans de rupture avec ma famille. Il m'a écrit et me promet de m'aider et de venir me voir.

Tu m'excuseras d'écrire comme un dégueulasse mais j'ai été opéré d'un doigt de la main droite et j'ai encore une « broche » dans le doigt; c'est à dire un filin d'acier avec des hameçons qui retiennent le tendon rompu et des plombs qui sortent de chaque côté du doigt. Quand j'ai été arrêté j'avais un plâtre sur toute la main droite mais les flics me l'ont cassé pour voir si je ne planquais pas de la came dedans. Depuis j'ai toujours mon petit attirail de pêche dans le doigt et apparemment, malgrés toutes mes lettres au médecin, on n'a pas l'air de s'en soucier.

Tu dis à X. que je suis navré pour se voyages inutiles à Créteil mais j'ai des problèmes pour récupérer mes fringues. A l'hopital l'économe ne veut pas les donner sans une procuration signée de ma main et ici on me refuse d'envoyer cette procuration sans en avoir l'autorisation du juge. Cette autorisation il l'a faite devant moi à ma dernière instruction. Qu'est-elle devenu? I don't know?

Tu me dis que tu ne connais pas les Doors alors que chez toi il y avait leur deux meilleurs disque : « When a Music over » et « Strange day ». Ces les premiers disques que j'ai écouté le soir de ma sortie. T'en souviens-tu? On était allé au cinéma avec D., S. et J. voir un film les plus angoissants que j'ai jamais vu : « La nuit des morts vivants ». Le soir quand on est revenu on a écouté ces fameux disques des Doors. Merde j'ai l'impression que cela c'est passé il y a un siècle alors que ça fait seulement 7 mois et 4 jours! Si tu aimes le Rock tu devrais aimer les Doors car c'est un des meilleurs groupes de hard rock. Malheureusement depuis la mort de Jim Morrisson en 71 le groupe à un peu baissé. On en reparlera.

Salut! Fraternellement

H.

le 20.9.72

Hello P.!

Alors tu n'es pas parti pour les vendanges mais ça ne t'empêche pas de boire le jus de la treille!

Je ne doute pas un instant que tu deviennes un alcoolo mais fais gaffe car en ce moment tu as tendance à forcer sur le litron. Crois moi à ce petit jeu on a vite fait de chercher l'oublie ou le mirage au fond du litron. Je sais de quoi je parle étant junky, de père alcoolo, de grand'père alcoolo... enfin toute une hérédité d'alcoolique...

Bien entendu F. a lu ta lettre car je lui fais lire toutes mes lettres et lui fait de même. Mais il ne t'en veut pas pour autant : une petite cuite de temps en temps ça évite parfois une crise de cafard qui pourrait avoir de plus sérieuse conséquence...

Tu sais F. avait le moral super-bas et ta visite de lundi lui a fait du bien. Il avait l'impression que toute sa famille l'abandonnait. Et puis le soir il a eu la lettre de ta mère et maintenant je pense qu'il ne doute plus de la fidélité de sa famille.

Tu sais il m'a fait lire la lettre de ta mère et vraiment j'en avait les larmes aux yeux. J'étais défoncé au Manix et je lui ai dit que s'était un salaud et qu'il était indigne d'avoir une mère pareil. Je n'en pensais plus un mot le lendemain, mais ça m'a fait du mal de savoir ta mère si malheureuse. Tu sais que si j'avais eu une mère comme la vôtre peut-être ne serais-je jamais devenu ce que je suis (enfin on ne sait jamais ce que la vie nous réserve!) Je ne veux pas continuer sur ce thème un peu mélo... Je voulais seulement te dire d'aimer beaucoup ta mère car elle le mérite et qu'elle a besoin que ses fils lui montrent un peu d'affection. Je ne doute pas un instant que tu n'aimes pas ta mère! Mais vois tu en ce moment elle n'est pas gâtée avec ses fils (F. m'a appris ce qui était arrivé à S. et les problèmes de X.) et la dessus il faut ajouter F. en taule. Bon, j'ai dit pas de mélo!...

F. m'a parlé de ton désire de venir me voir. C'est très sympa de ta part, mais tu as vu que les parloirs c'est pas vraiment marrant. Primo on entend que dalle et puis ça fait chier de voir un pote derrière ce brouillard jaune plastifié. Enfin si c'est toujours ton intention tu peux le faire. Mais pour cela il te faudra une autorisation parentale, car tu es mineur. Ensuite tu vas voir le juge Roussel pour lui demander un permis.

Tu devais être vraiment défoncé quand tu as écrit ta lettre car tu me demande si je peux avoir un permis pour te voir? Moi je ne peux vraiment rien faire pour te voir sinon sortir en liberté (ce qui est mon vœux le plus cher!)

J'essaie de ne pas me laisser abattre mais tu sais c'est dur pour moi de me retrouver encore une fois derrière les barreaux et surtout pour rien; uniquement pour justifier les statistiques d'arrestation des toxicomanes. Et pour en arriver à cette fin les flics employent tous les moyens. C'est à dire qu'ils m'ont fait

sortir de l'hopital et m'ont envoyé un « mouton » qui m'a baratiné pour lui trouver de l'opium. Et moi, comme un con, pour rendre service à une fille qui était malade (enfin c'est ce qu'il m'a fait croire) j'ai marché... et voila... et je suis là...

Tu dis que ça vaut le coup de vivre et de vaincre! Pour vaincre il faut lutter, et lutter contre la société et sa corruption cé pas un mec tout seul comme moi qui puis le faire. Mais t'en fais pas, je lutterais même si ils doivent me faire payer chère la Vérité, je la leur dirais la Vérité...

J'ai pas d'avocat et je ne sais pas si j'en prendrai un car je ne veux pas un avocat qui vienne pleurer et implorer la clémence de la justice. Je veux un avocat qui vienne gueuler, tempêter, hurler l'Injustice... Malheureusement je ne sais pas si cette race existe!

amicalement ton pote

H.

Jeudi

Salut P! Bises de F.

Je viens d'écrire une lettre à X. et je m'empresse de t'écrire car j'ai pris ma petite défonce made in Fresnes et j'ai peur de ne pouvoir pas finir ma bafouille avant que le Mandrax fasse son effet.

J'ai appris par F. que tu faisais du vélo et c'est super bien car tu vas prendre le sens de l'équilibre et bientôt je pourais (si Machin me prête vie!) te voir foncer à 180 Km/h sur une 750 Norton. C'est le pied tu crois pas? tu sais ma première moto que j'ai acheter c'était une 125 Motobécane avec des ressorts à boudin. Un jour j'ai démonté la roue et je me suis pas apperçu que j'avais oublier de remettre les billes si bien que je cassais le moyeu à chaque démarage. ça y est je commence à me *(illisible)*

F. finit la lettre car je ne peux plus écrire. Fais tu de la boxe vietnamienne et vas tu au stade. J'espère que oui. Je t'aime beaucoup et si tu veux me faire plaisir parle moi de musique surtout des Doors.

Tu sais ici j'aide beaucoup F. à tenir le coup car il est très angoissé et il est trop impulsif et ferais des betises si je n'étais pas là.

Lundi j'ai parloir avec mon psychiatre et j'en suis très heureux. je voudrais qu'il poursuive ma cure de psychothérapie.

Je sais que vous avez des disques des Doors alors envoyez moi des chansons. Strange day car Gilles Morrisson est mon idole.

Je termine ma lettre car je suis défoncé. La lettre de X. elle est arrivée. C'est pour voir la différence entre les timbres à 30 et ceux à 50.

Bonsoir les petits je monte dans mon lit.

Avec toute mon amitié.

H.

J'ai beaucoup de *(illisible)* pour toi.

Salut,

Je t'écris un petit mot en vitesse pour te demander un petit service. Tu sais que je n'ai personne qui s'occupe de moi et je voudrais que tu me fasses une commission.

Quelques jours avant de tomber j'ai reçu un chèque pour une restitution d'une somme d'argent qui m'avait été saisie en 70. Ce chèque est barré mais j ai mis ma signature derrière, aussi il te suffira d'écrire : à mettre à l'ordre de... pour le toucher.

Si tu pouvais m'endosser ce chèque de 850 Fr et me l'envoyer tu serais super-sympa car tu sais à part cet argent je ne compte pas en avoir d'autre et il faut bien fumer.

Tu sais en ce moment je flippe complètement aussi je ne te parle pas trop de ce qui ce passe dans ma tête. Enfin ça va beaucoup mieux depuis que F. est avec moi.

J'ai lu aujourd'hui un article dans l'Aurore. Ils disent que je vendais de l'opium aux toxicomanes du 20ème. Je vais porter plainte pour diffamation car il est absolument faux que j'ai vendu de l'opium à qui que ce soit.

Je t'écrairai plus longuement la prochaine fois.

Amicalement

H.

P.S. : Le chèque se trouve dans mon passeport à l'hopital Albert Chennevier, Rue Mesly à Créteil — Cette lettre suffira à te le faire remettre. Pour mes autres affaires je les ferais prendre plus tard par ma visiteuse quand elle reviendra de vacance. Salut!

Fresnes, le 5.9.72

Chère A.,

Merci pour ta lettre que j'attendais depuis hier. F. me dit qu'il ne faut plus t'appeler A., mais G. Moi je préfère A. c'est plus marrant.

F. a bien reçu tes papiers et je lui ai fait un cadre pour les mettre. Autour du cadre j'ai écris les paroles de John Lennon : Love is free, free is love; Love is wanting, wanting love : Love is needing, to be loved. Si tu comprends un peu l'anglais tu trouveras ça assez joli.

F. a la grippe et comme il est partageur il est en train de me la refiler.

Hier j'ai eu parloir avec mon psychiatre et une infirmière qui s'occupait de moi. Ils sont super-sympa avec moi. Ils m'ont envoyé un bouquin de David Cooper sur l'Anti-psychiatrie et le papier à lettre sur lequel je t'écris. F. et moi avons eu parloir en même temps et j'ai pu voir sa mère que j'ai présenté à mon psychiatre. Because je veux acheter quelques bouquins et je préfère qu'il les achète chez sa mère.

A part ça ce n'est pas tellement le pied d'être toujours entre ces quatre murs. Enfin d'être avec F. c'est un peu plus supportable. Quoiqu'il ne soit pas toujours marrant! Quand il a le bourdon il trouve toujours une excuse pour s'engueuler avec moi et me traite de sale facho, réac, parano, schizo et autres jolis noms de ce genre. Moi, toujours stoïque (mon œil!) j'attends que l'orage passe. Enfin j'espère de tout cœur, pour lui et pour toi, que tout ce passe bien le 15. Ca fera un grand vide dans la cellule (car il remue de l'air le mec!) mais je serai super-content pour vous.

J'ai écris à Olivenstein quatre pages de délire et je ne me souviens plus très bien ce que je lui ai écris. Mais tu sais je ne connaissais pas Olivenstein, à Marmottant des toujours eu affaire à d'autre psychiatre et j'allais le plus souvent chez Orcel dont j'ai été le premier client chez les toxicos.

F. me dit : M. écris donc plus souvent... Non c'est pas une blaque il se fait du mouron quand il n'a pas ses deux bafouilles par jour; alors fais un effort : tu lui écris plus souvent ça lui fait du bien à lui et par la même occas à moi, because il est un peu plus cool.

Nous n'avons pas encore reçu les mandats que tu as envoyés... à suivre.

Je t'embrasse, ton ami

H.

P.S. : Je m'em...nuie alors je reste encore un petit moment avec toi.

F. fait son cours d'espagnol et Mandrax le Magnifique n'est pas encore passé. Pour ce qui est de tentatives de suicide t'occupe pas j'ai l'œil et le bon. De toute façon il est marron il ne pourra plus faire le saut de l'ange du 4ème car ils ont posé des filets aujourd'hui et vraiment ça ne ferait pas sérieux de sauter du 4ème étage pour tomber comme un sac dans un filet. Maintenant

il faudra avoir beaucoup d'imagination pour se foutre en l'air.

L. me dit que tu dois bucher ton anglais et la sténo...

Moi je sais plus quoi te dire car il m'interrompt à chaque instant.

Je te ré-embrasse mais de sa part.

H.

courage plus que 9 jours...

Fresnes le 10.9.72

Chère A.,

F. fait la sieste aussi je profite de ce moment de tranquillité pour t'écrire un petit mot.

Hier soir j'ai eu une heureuse surprise : une lettre de R.! Je n'y croyais plus. Je pensais qu'il m'aurait laissé tombé comme les autres fois. Enfin j'ai été super-heureux de lire sa lettre. Il me promet de m'écrire régulièrement, enfin à suivre...

F. devient plus cool. Il commence à ce faire une raison à cette triste réalité. On ne peut pas lutter contre des moulins à vent comme don Quichotte!

Aujourd'hui dimanche c'est le jour le plus long : pas de courrier, pas de mouvement. C'est pour ça que F. roupille car il hait les Dimanches. Moi je ne peux pas dormir je suis trop conditionné par les somnifères et eux seuls peuvent me donner le sommeil.

Je ne t'en veux absolument pas pour les mandats je sais que pour toi la vie est dure. De toute façon je suis provisoirement dépané car mon infirmière m'a envoyé 100 Fr. Je ne t'en veux pas plus pour ce qui c'est passé avec les flics, ils t'ont fait un travail et toi tu n'es qu'une petite fille et tu as marché sans te rendre compte des conséquences de tes paroles. Tu sais B. que j'aime beaucoup (et c'est peu dire!) a aussi été victime de ce genre de chantage et il a aussi marché. Quand je l'ai appris je n'ai pas voulu y croire. Mais quand j'ai été libéré et que je lui ai fais avouer la vérité je n'ai pas pu lui en vouloir.

Ne t'angoisse pas F. aussi t'aime et depuis que je le connais je ne l'ai jamais vu aussi accroché à une fille qu'à toi.

Surtout prends soin de toi si tu veux donner à F. un beau bébé. Tu sais ce future gosse il m'en parle comme si il était déjà né. Il me disait encore hier que son gosse ne manquerait de rien ce qui prouve qu'il veut reprendre un bon départ dans la vie. D'ailleurs il veut se ranger et c'est vraiment sérieux. Mais pour cela tu devras l'aider car (quoiqu'il dise) il est très faible et se laisse souvent prendre à son propre jeu ou au rôle qu'il joue vis à vis de son entourage. Nous ne sommes plus à l'époque où la femme était l'esclave de l'homme. Aujourd'hui la femme est

l'égale de son épous et pour faire un ménage heureux il faut parfois que la femme prenne ses propres responsabilités. Enfin ceci n'est pas mon problème et je t'en parle comme un ami qui voudrait vous voir heureux tous les deux. Comme dit Lennon : « Dream is over yesterday. » Quand il sortira j'espère que vous reprendrez une vie nouvelle. Mais pour entrevoir celle-ci il vous faut rompre avec tout votre passé. J'en sais quelque chose, ça fait cinq ans que j'essaie de quitter le millieu junky avec T. Mais pour T. c'est impossible! Enfin je vais quitter de maintenant en te demandant d'être courageuse et d'attendre. Lui aussi attend et crois moi son attente est bien plus angoissante.

Amicalement

H.

le 15.9.72

Chère A,

Je réponds un peu tardivement à ta lettre mais je t'avoue que je ne savais pas trop quoi t'écrire. Bien sûr ta dernière lettre m'était adressée mais elle appartenait surtout à F. Il l'a d'ailleurs lu avant moi!

Bien sûr que je m'occupe de lui : il est mon ami de toujours et je crois qu'il a vraiment besoin de ma présence. Je suis son confident et le seul qui puit le réconforter dans cette crise difficile qu'il traverse. Ce n'est pas toujours gai car parfois il défoule ses angoisses et sa colère contre moi. J'essaie d'être compréhensif mais il y a des jours où j'ai envie de le fuir et d'aller dans une cellule avec des garçons plus cool. Alors je fais une demande d'audience pour changer de cellule mais ensuite je la déchire car il me demande de ne pas le quitter.

Parfois le soir, après avoir pris son médicament, il se met à pleurer et à hurler qu'il est malheureux. J'essaie de le consoler mais c'est là une tâche difficile car moi aussi j'ai mes problèmes et quand je le vois malheureux il me communique ses angoisses. Que faire? que dire dans des instants pareils? Des phrases toutes faites du genre : « le bonheur n'est pas de ce monde! » Pourtant il sait qu'il n'est pas seul! Tu l'aimes, tu l'aimes vraiment comme il n'est pas possible d'aimer!

Pour l'instant son problème majeur c'est sa famille. Il a l'impression que tous les membres de sa famille (sauf B.!) se sont coalisés contre lui et le laisse tomber. Effectivement les lettres de J. se font rares et celles de O. inexistantes.

Il a aussi des problèmes au sujet de sa contrainte par corps qui n'est pas payé et qui risque d'être une entrave à sa mise en liberté provisoire. Quant à son avocat, dont sa mère devait payer

les honnoraires, il paraît qu'il n'a pas été payé. Tu sais comment sont ces requins tant qu'ils ne sont pas payés ils ne se donnent pas trop de mal pour leur client.

Enfin voilà, en gros, les problèmes qui le torturent. Nous avons vu le second expert psychiatre hier. Il était vraiment plus sympa que le premier et pour ma part il m'a dit que la taule n'était pas une solution pour moi et m'a laissé entrevoir que son rapport me serait favorable. Pour L. je ne sais pas quel a été le résultat de son entretien avec lui mais je pense qu'il a dû être cool aussi avec lui.

Voilà l'essentiel des nouvelles. Vas jetter un coup d'œil vers chez lui pour savoir ce qui se passe exactement. Je fais tout ce que je peux lui remonter le moral mais hélas je peux peu!

Je t'embrasse amicalement

H.

P. S. : Écris lui; écris lui le plus souvent que tu le peux. Tu ne peux savoir à quel point tes lettres peuvent lui remonter le moral.

Mardi

Chère A.,

Un petit mot pour te donner quelques nouvelles de moi et de mes angoisses (et par la même occasion celles de F!) Cette taule pas moyen de m'y faire. Malgré la présence de F., c'est pas la fête dans ma petite tête. J'ai eu des nouvelles de mon psychiatre. Il a obtenu un permis de visite et il viendra me voir lundi prochain. Ca me fait tout drôle car ça sera le premier parloir que j'aurai en six ans de cabane.

Enfin si je t'écris c'est surtout pour F. car tu sais qu'il t'adore et que tout les jours il attend tes lettres avec impatience. Aussi les jours où il ne reçois pas une de tes lettres il se fait du mouron. Alors sois sympa écris lui n'importe quoi, mais écris lui tous les jours! Because quand il a pas le moral il me transmet de mauvaise vibration et moi aussi j'ai le bourdon pour toute la journée.

Je suis passé à l'instruction et à la confrontation avec M. Je pense qu'une fois les rapports d'expertise terminé son instruction sera close.

Je n'ai toujours pas de nouvelles de T. Je lui ai écris à Amsterdam, mais, soit il fait la sourde oreille, soit il ne reçoit pas mon courrier car il habite dans une maison abandonnée. Si tu avais de ses nouvelles *(trois lignes barrées)*

Je n'ai pas eu l'occasion d'écrire à P. aussi dis lui qu'il laisse tomber pour mes affaires à l'hopital. Étant donné que je vais

voir mon psychiatre je lui demanderai qu'il s'occupe d'endosser mon chèque et ensuite je préviendrais P. pour lui donner le jour où il pourra rencontrer mon psychiatre qui lui remettra mes fringues. Je suis désolé de lui avoir fait faire tous ces voyages pour rien et je ne comprends pas pourquoi on lui a refusé de lui donner mes bagages.

Je te demande pas de m'écrire car je préfererai que tu écrives plus souvent à F., mais enfin si il te reste quelques minutes dont tu ne sais que faire un petit mot de toi me ferait toujours plaisir.

Je t'embrasse

Ton ami H.

P. S. Envoie moi l'adresse de Y. (le garçon que j'ai rencontré avec toi près de la Fac).
Vite

SUR LES LETTRES DE H. M.

Les prisons sont en majorité peuplées de jeunes gens « petits délinquants », avec ou sans travail, chômeurs, marginaux de toutes sortes. Comme beaucoup de magistrats le reconnaissent en privé, ils n'ont rien à faire en prison; le rapport Arpaillanges, maintenu secret, le confirme. Un contre-expert osera dire à H. M. : « La prison n'est pas la solution à votre problème. » On voudrait demander au contre-expert pour qui et pour quel problème la prison est une « solution ». Par un système très précis de police, de casier, de contrôle, qui leur ôte toute chance d'échapper aux conséquences d'une première condamnation, ces jeunes gens sont amenés à revenir en prison très vite après en être sortis. Leurs condamnations se succèdent, qui leur collent l'étiquette « irrécupérables ».

Pour ces jeunes gens actuellement, la frontière est souvent étroite entre une tentation permanente de suicide, et la naissance d'une certaine forme de conscience politique qui se développe en prison même. Il ne s'agit pas pour eux d'incriminer vaguement la société, ni la fatalité, pas plus que de prendre de bonnes résolutions, mais de faire l'analyse vécue des mécanismes personnifiés qui ne cessent de les pousser en maison de correction, à l'hôpital, à la caserne, en prison. Né de la solitude, le besoin d'écrire à des proches, à des amis, nourrit cette réflexion politique d'un genre nouveau où tendent à s'effacer les distinctions traditionnelles du public et du privé, du sexuel et du social, de la revendication collective et du mode de vie personnel. Dans beaucoup des lettres de H. M. l'écriture change progressivement, sous Mandrax, « Mandrax le Magnifique », et témoigne de personnalités complémentaires ou opposées qui s'agitent dans le détenu, participant toutes au même effort de réflexion. Le suicidaire l'a emporté; il aurait pu en être autrement, si la médecine pénitentiaire n'était pas un simple prolongement de la fliquerie. Cette correspondance est exemplaire parce que, à travers les qualités

d'âme et de pensée, elle dit justement *ce à quoi pense un prisonnier*. Et ce n'est pas ce que l'on croit d'ordinaire.

Ces lettres ressassent toutes sortes de choses qui font obsession : écris-moi, si tu savais ce que c'est qu'un mot..., mets un timbre à 30 Fr, pas la peine de donner notre fric aux P et T, j'écris comme un dégueulasse, ma main abîmée, on a cassé mon plâtre et on ne le remet pas, « c'est peut-être les gens bien qui m'ont fait le plus de mal », Mandrax, je vais délirer..., FREEDOM, passez-moi des livres, l'Anti-Psychiatrie, le *Saint Genet* de Sartre... Ces lettres parlent de toutes sortes d'envies de fuir, comme de vivre. Non pas une évasion impossible. Mais fuir les pièges de la police qui l'ont ramené en prison. Fuir en Inde où il voulait aller avant sa dernière arrestation. Fuite spirituelle à la Krisna. Ou bien dans la prison même fuir sur place, et se fuir soi-même en défaisant certains personnages qui l'habitent, fuir à la manière des schizophrènes, et de l'anti-psychiatrie. Des fuites à la Genet, où il s'agit de « rester cool » par rapport au sentiment de persécution qu'il sent monter en lui, et qu'il sait être provoqué par des persécutions trop réelles. Des fuites communautaires, où la « communauté » s'oppose aux « micro-sociétés hippies qui ne font qu'imiter notre société fasciste ». Ou encore des fuites actives, à sens politique, à la Jackson, où l'on ne fuit pas sans chercher des armes, sans attaquer : « J'ai pas d'avocat et je ne sais pas si j'en prendrai un, car je ne veux pas un avocat qui vienne pleurer et implorer la clémence de la justice. Je veux un avocat qui vienne gueuler, tempêter... », « Je suis arrivé au fond de l'angoisse, je ne demanderai pas l'indulgence du tribunal, mais je hurlerai l'injustice, je proclamerai la corruption policière..., je te quitte car le délire me guette, et ils se serviront de ces lettres pour m'enfoncer... » Et si rien d'autre n'est possible, fuir en se tuant, « j'attendrai mon jugement à moins que la vie ne me devienne trop dure à supporter et que je décide que ne plus rien attendre. C'est une chose que j'entrevois chaque jour, mais il est aussi difficile de vivre comme il est difficile de mourir. Bon je vais me coucher et continuer à lire mon bouquin de Laing, car décidément j'ai pas le moral aujourd'hui » (veille du suicide). Il y a des chances pour que directeur et gardiens disent : chantage, mauvaises lectures et simulation.

H. M. était homosexuel. Il y a des gens pour penser qu'un homosexuel a une situation moins difficile en prison, puisque tout le monde le devient. C'est le contraire; la prison est bien le dernier lieu où l'on puisse être « naturellement » homosexuel, sans être pris dans un système de brimades et de prostitution dont *l'Administration joue très volontairement pour diviser entre eux les détenus*. H. M. avait pourtant su se faire estimer et aimer des autres détenus, sans rien cacher de son homosexua-

lité. Et c'est précisément sur un rapport d'un surveillant, à la suite d'une altercation, que H. M. est envoyé au mitard pour « flagrant délit ». On se demande de quel droit la prison se permet de juger et de punir l'homosexualité.

Le prisonnier pense qu'on ne l'a jamais laissé tranquille, en vérité, qu'on en rajoute, avec un acharnement constant. Même la prison a encore une prison plus secrète, plus grotesque et plus dure, le mitard, auquel la « réforme » Pleven se garde bien de toucher. Lors d'une condamnation précédente pour tentative de cambriolage, sa peine étant terminée, on lui rajoute quarante-cinq jours de contrainte (non-paiement des frais de justice), et puis au moment de sortir, il est repris sur plainte d'un maton qui, l'ayant roué de coups, assure avoir été attaqué par lui. Ou bien, ayant pris de la drogue, ayant commencé une psychothérapie, étant à l'hôpital pour une tout autre raison (hépatite virale), il est poursuivi dans l'hôpital même par un provocateur qui lui téléphone, le supplie de lui procurer quelques plaques d'opium, ne cesse pas d'insister et le donne à la police. Comment on fait d'un usager de la drogue, actuel ou même ancien, un « redoutable trafiquant » pour les statistiques de la police et les commentaires des journaux réactionnaires du type *Aurore*. Arrêté aussitôt, nouvelle détention préventive, nouvelle provocation, un « flagrant délit » d'homosexualité le mène au mitard où il se tue. Ce qui est en cause n'est pas seulement un système social en général avec ses exclusions et ses condamnations, mais l'ensemble des provocations délibérées et personnifiées par lesquelles ce système fonctionne, assure son ordre, par lesquelles il fabrique ses exclus et ses condamnés, conformément à une politique qui est celle du Pouvoir, de la police et de l'administration. Un certain nombre de gens sont directement et personnellement responsables de la mort de ce détenu.

Cinq documents sur des suicides

Sorti de prison depuis quatre ans, je me considère comme un rescapé du suicide. J'ai plusieurs fois voulu me supprimer. Si je ne l'ai pas fait, c'est parce que j'avais peur de la mort. Pourtant, la mort me semble préférable à ce que j'ai connu en prison.

Comment rester un homme, quand on a été mis nu pour être fouillé? Et qu'alors des hommes ont dit : « Penche-toi en avant et tousse »? Comment rester un homme quand on a été jugé au sens plein du terme et que des hommes ont dit : « Cet individu est un lâche, un paresseux, un menteur, un voyou, un être nuisible, un parasite de la société. Il est irrécupérable. Nous demandons la peine de mort, la condamnation à perpétuité ou à vingt ans pour lui »? Comment rester un homme quand on a été véhiculé dans des fourgons à bestiaux, sans fenêtre et sans air? Comment rester un homme, quand on a traversé des gares avec les menottes aux mains et les entraves aux pieds? Comment rester un homme quand on a été au mitard, seul, dans le noir, dans le froid, pendant des jours et des jours, pendant des semaines, en n'ayant le droit de manger qu'un jour sur deux?

Ce sont des causes. Il en est bien d'autres. Elles s'ajoutent. On ne gagne pas assez d'argent pour s'acheter ce dont on a besoin. On est coupé de ceux que l'on aime. On ne fait plus jamais l'amour. On se sait condamné même pour l'avenir, car il y aura le casier judiciaire. Puis il y a la femme qui s'en va au bout de dix-huit mois ou à propos de laquelle on apprend qu'elle a un amant. Et cela devient l'angoisse. Bien sûr, pour les meilleurs, on comprend et on accepte. Mais, même pour ceux-là, il y a le désespoir et la peur qu'elle s'en aille. Elle va me quitter et je n'aurai plus personne qui m'aime.

Lorsque cela arrive, eh bien, c'est l'histoire de ce petit Espagnol de vingt-quatre ans. On le retrouve pendu aux barreaux de sa fenêtre. Il y a ce jeune homme marié, qui au mitard, annonce qu'il va se pendre si on ne le sort pas avant de repasser au prétoire

pour avoir cassé un tabouret. On le laisse seul. Lorsque le surveillant revient, il est mort.

Il y a aussi celui qui devient fou. Il est tellement obsédé sexuel qu'il passe son temps à se masturber. Puis il croit entendre sa femme faire l'amour avec un surveillant-chef adjoint. Il dit qu'il les entend dans le haut-parleur de sa cellule. Il va à l'hôpital psychiatrique. Puis il revient. Puis il repart. Un beau jour, nous apprenons qu'il s'est suicidé à l'hôpital.

Il y a celui qui fait la grève de la faim. C'est un détenu politique. Mais on ne répond pas à sa réclamation. Il tient vingt jours. Et il meurt. L'affaire est étouffée. Elle ne filtre pas. Personne n'est au courant. Cela ressemble à un suicide. Si ce n'en est pas un, qu'est-ce que c'est?

Il y en a d'autres. A quoi bon les énumérer? Puis il y a toutes les tentatives, authentiques ou non. De toutes façons, on ne fait pas semblant pour rien. Il y a ceux qui se coupent les veines, qui sautent du troisième étage, qui avalent des cachets et, bien sûr, les plus nombreux, ceux qui se pendent.

La pendaison, c'est la mort-reine du détenu, l'image même de la honte, de la culpabilité, de la castration, du sexe bafoué et détruit. En prison court le fantasme de la pendaison, orgasme suprême, abolition de la souffrance, de la vie et du moi. C'est pourquoi tant de détenus se pendent.

Je ne me suis pas pendu. Mais il y a eu « commencement d'exécution », comme pour beaucoup de mes camarades qui ne s'en sortent pas. Lorsque l'on n'a plus le droit d'être un homme, il ne reste plus que la mort. J'ai eu la chance de survivre, car j'avais ma porte de sortie : les études et l'espoir de témoigner après ma libération. Je ne suis pas mort car j'espérais être un jour un homme encore. Entre la dégradation et la mort, je choisis la mort.

DEUXIÈME LETTRE [1]

Les Baumettes

Jour du décès : mois de juin 72 — était détenu pour usage et cession de stupéfiants.

Il est très facile de mourir par pendaison dans sa cellule en prenant le drap, couverture, serviette... etc.

La plupard du temps ceux qui se donnent la mort pratiquent tous de la même manière — ou alors ils attachent le morceau de drap au haut des bareaux de la fenêtre ou bien ils le coincent avec la balayette en fermant la fenêtre, à l'aide du tabouret dont ils montent dessus, ils se passent le drap ou autre éléments autour du cou, puis d'un coup de pied, font tombé le tabouret — et reste suspendu à 40 centimètres du sol. S'il se pend de suite après la ronde du surveillant, il faut environ 1 heure pour qu'il se soit aperçu du geste.

1. Lettre écrite par un voisin de cellule de Michel Saillier, qui s'est pendu le 8 juin 72.

TROISIÈME LETTRE

Grenoble le 24/11/72

Comme il a été entendu à votre réunion du GIP, je viens vous faire part des renseignements fournis par mon mari, vu que j'ai eu l'autorisation de rentrer dans sa chambre, au Pavillon L.

Il n'a pu avoir le nom du Professeur. Il est donc resté du mardi 14/11/72, 20 h. au vendredi 17/11/72, 14 h. sans soin, après avoir averti 10 fois au moins, de plus ses lettres ont été saisies, car il m'avertissait.

Il avait formulé un Recours en Grâce, qui a été rejeté vu son Passé bref, mais qu'il était du ressort de Mr le Juge d'Application des Peines de Grenoble, en vue d'une semi-liberté. Il ajoute qu'il a été transféré à la prison de Lyon, puis à St Étienne et ensuite à VARCES. Depuis son arrivée, il a effectué trois demandes par écrit pour du travail Réponse en verbal qu'il allait travailler incessamment, mais les jours passaient et toujours rien. Le mercredi avant qu'il avale les 2 cuillères, il avait appelé à l'interphone au moins 30 fois le brigadier, pour lui demander de venir le voir, sinon il verrait ce qui se passerait cette nuit là. Celui-ci est venu, avec un sourire d'hypocrite lui disant : mais non Mr N., ne faites pas de bêtises cette nuit, je vous donne ma parole que demain matin vous aurez une réponse pour du travail. Il a expliqué qu'il était abstreint au travail et que sa situation de famille était dramatique.

1° Il repproche au personnel pénitencier de la maison d'arrêt de Varces [1] le manque total d'humanité.

2° Contents que ce soit cellulaire, car ils se sentent plus forts et sont très conscient de leur avantage, certains surveillants ont

1. Prison « modèle » de Grenoble, ouverte en octobre 72. 2 tentatives de suicide et un mouvement de révolte avaient prouvé l'opposition des détenus à leur transfert dans cette prison.

la flegme d'ouvrir la porte, alors ils envoient le courrier sous la porte comme au chien.

3° Quelques ce soit ce que vous demandez, ils vous répondent : « Demandez à l'interphone, il est là pour ça. » L'interphone répond : « Écoutez N. ça fait 30 détenus qui m'ont dérangé ce matin et chacun pour un motif différent », alors ils en ont marre, et il faut qu'ils fassent des demandes par écrite.

Mon mari vous laisse le soin d'apprécier. Le chef de service (Directeur) de Varces est très bien, seulement bien souvent, il n'est pas au courant de ce qui se passe. Mon mari lui repproche : son absence de contact parmi eux, ce qui lui permettrait à son avis de mieux voir ce qui est leur condition de prisonniers, de voir surtout l'humiliation dont ils sont souvent victimes.

Voici l'incroyable histoire de St Étienne, qui a déclanché toutes les représailles dont il est victime.

I

Il a été transféré à St Étienne en raison, paraît-il, du prochain changement de prison, bien qu'il n'avait pas une peine de Centrale il fut tout étonné d'être transféré, d'autant que certains étaient condamnés à de lourdes peines n'y étaient pas, d'autant plus que Mr Pleven avait préconisé le rapprochement des familles. Bref il arrivait à St Étienne. Il sentit tout de suite l'animosité à son égard. Le chef lui répondit : Vous, à l'atelier, pas question, vous allez foutre la panique, il comprit pourquoi le travail consistait à faire des pinces à linge et quand on gagne 150 à 200 Fr par mois, c'était une crak, de toute façon lui dit le chef, vous avez demandé un rapprochement de famille pour Grenoble, vous allez partir incessamment. Restez en cellule. Ils étaient en juillet. En fin août, il craque mauvaise nouvelle des enfants, il formule une demande de permission en invoquant l'article D 144 du code de procédure Pénal, avec certificats médicaux à l'appui. Malgré les tentatives pour faire échouer cette permission, il contrôlait ses nerfs pour ne pas tomber dans le piège, et obtint envers et contre tout cette permission. Tout alla très bien, sauf ma dépression qu'on lui attribuait, heureusement dès mon réveil je lui réécrivais ses petites lettres que je lui adressais tous les jours, alors ils ne savaient plus quoi inventer à St Étienne, et tous les jours le chef lui disait : vous allez bientôt partir pour Varces, et les jours passaient, passaient. Un jour n'en pouvant plus, le mardi 10 octobre 72 vers les 5 h du matin, il ingurgitait 25 comprimés pour dormir. Il ne se réveillait que le jeudi dans la journée le 12 octobre 72. Il demanda au médecin du pavillon de réanimation depuis quand il se trouvait là : « Ben vous êtes ici depuis mardi soir 18 h 30. » Le médecin de la prison avait inscrit sur l'ordonnance qu'il avait, croyez-t-il, ingurgité

une mixture de sa composition (car il fabriquait du cidre avec des fruits de l'ordinaire).

Drôle de mixture lui répondit le médecin votre prise de sang révèle uniquement des barbituriques. Il lui demanda de lui établir un certificat, ce qu'il fit, et non mais une lettre, qu'il adressa lui-même au Ministère de la Justice. Il est donc resté dans sa cellule toute la journée dans le coma. D'ailleurs le juge de St Étienne était venu ce jour là à la prison, et l'a vu dans cet état; il ne l'a pas vu bien sûr (mon mari). De retour à la prison, les surveillants le chambraient : alors cette cuite! Quelques jours plus tard il fut convoqué au médecin car Paris avait demandé des précisions au sujet du certificat que l'hôpital avait envoyé.

Voilà ce que le docteur de la prison a dit :

— Bon N., voyons voir, devant mes yeux son formulaire à remplir pour le Garde des Sceaux. Voici ce que le docteur dit à l'infirmière :

— État général normal — Conduite déraisonnable psychotique dû à une absortion de sa composition.

Mixture de sa composition actuellement au Laboratoire pour analyse (sic).

Il était fou de rage, lui demandant de bien vouloir l'ausculter, il ne voulut pas. Il s'est donc rhabillé, il était découragé. Il écrivit au Surveillant chef pour lui dire son intention de faire la grève de la faim, il est venu le voir, lui annonçant son prochain départ pour Varces, alors il lui demande de déchirer cette lettre répondant : « Oui, vous ne serez pas embêté à Varces. » Aussitôt son arrivée à Varces, moi, sa femme, je suis allée voir le juge Mr Maurin pour la semi-liberté; celui-ci me dit : « Bon, nous recommençons à zéro et bon courage Madame. » Effectivement il est venu et lui dit : « La semi-liberté pas question pour le moment, d'autant plus que vous avez fait la grève de la faim à St Étienne, et du reste ici à Varces ils sont pas tellement chauds. Tout s'écroula pour lui.

C'est aussi les représailles dû à la plainte qu'il a déposé au Procureur de Grenoble, il n'a plus d'ESPOIR, et n'a jamais eu de réponse à ce sujet.

Voilà pourquoi il a avalé 2 cuillères à café, non pour s'évader, comme le faisaient comprendre certains gardiens et sur l'article du journal, mais :

1. — Pour se faire soigner sérieusement.
2. — Pour du travail promis, et semi-liberté promise également.

De toutes ces promesses non tenues, il en eu marre...

Il affirme sous mes yeux et ses enfants que ceci est l'EXACTE VÉRITÉ.

A sa sortie il racontera à votre réunion l'histoire d'un nommé M. qui a avalé cuillère, fourchette, couteau, verre à 17 h 45, hospitalisé le lendemain à 12 h. Toute la nuit il a tapé à la porte, et le matin il était mis au mitar, et vers midi hospitalisé.

A Grenoble le 22 novembre 1972
N.

Si vous pouvez m'envoyez un petit mot, cela me fera plaisir, et me faire savoir la suite de cette pétition.

Dans l'attente de vous lire bientôt recevez mes meilleures pensées.

P. S. Mon mari me dit aussi qu'à sa sortie il voulait écrire un livre sur ce régime pénitencier avec le GIP.

Philippe X. parle de Habes Deradji mort à Fleury le 14 novembre

Habes, c'était mon meilleur copain; c'est avec lui que je suis tombé pour la première fois; je suis resté 3 mois et demi à Fleury. La seconde fois, c'était pour une mobylette.

La dernière fois que j'ai vu Habes, c'était à Fleury, un Mardi; j'allais lire la publicité pour le cinéma. Il faisait le fou là-bas; il emmerdait les gardiens; mais il était très intelligent; il devait aller dans un foyer à Saint-Hilaire.

Le Mercredi de la semaine suivante un éducateur est venu me voir pour discuter. J'ai eu le malheur de parler de Deradji.

« Tu sais ce qui lui est arrivé, m'a demandé l'éducateur? — Non, j'ai répondu; je croyais qu'il était sorti comme il l'espérait. — Il s'est pendu. » Alors j'ai pris mon plateau et j'ai tout cassé là dedans.

5 gardiens sont entrés dans ma cellule; ils m'ont attrapé et descendu. Je suis resté 4 jours en contention, bras, poitrine et jambes attachées; en plus on me donnait du Valium et de l'Equanil (une petite bouteille, matin midi et soir). On me détachait seulement pour manger.

Au bout de quatre jours, ils m'ont sorti et j'ai eu une occupation; je servais la bouffe. Mais je prenais toujours des cachets.

Je croyais pas Habes capable de faire ça. Je ne comprends pas pourquoi. Il voulait devenir électricien et on devait partir ensemble au Maroc.

27 Novembre 1972

Maison d'Arrêt de la Santé.

CITATION à COMPARAITRE DEVANT
le PRETOIRE DISCIPLINAIRE

-=-=-

Le détenu [redacted]
.....1e Division Cellule [redacted]
est informé qu'il comparaîtra à la prochaine
audience du prétoire disciplinai e ,
le ....30-10-72. à 9 H. 30
Il lui est reproché ..arrivant du Depot
le 27-10 72, s'etait taillade le
bras gauche au depot

Ces faits ont été constatés
le ..au service de nuit du.. heures .
27 au 28-10 72

Le,
Le Surveillant-chef

Note. Le ministère de la Justice a nié que les tentatives de suicide soient sanctionnées « d'une punition quelconque ». Il a donc menti.

Compte rendu d'un entretien avec le docteur Fully

Lundi 6 novembre, trois membres de l'Association de Défense des Droits des Détenus (A.D.D.D.) ont posé au docteur Fully, médecin inspecteur de la médecine pénitentiaire, une série de questions sur les circonstances de vingt-deux suicides dont l'Association a été saisie.

Déclaration générale au début : « Vous savez, je ne suis pas d'accord avec tout le monde au ministère. »

Q. : La Direction de Fresnes connaissait-elle le dossier psychiatrique de Gérard Grandmontagne?

F. : Bien sûr qu'il avait un dossier psychiatrique, il a été suivi plusieurs années chez le docteur Bourguignon. Le dossier psychiatrique devrait être examiné afin de savoir si le détenu est accessible à une sanction. C'est ce que faisait à la Santé l'ancien directeur Brun en collaboration avec le docteur Hyvert.

Q. : Donc il y a une responsabilité du directeur de Fresnes?

F. : Oui.

Q. : Une expertise de G. Grandmontagne a-t-elle été ordonnée, qui l'a faite? De qui dépend le médecin chargé de l'expertise?

F. : Je ne sais pas si une expertise a eu lieu. Mais si une mort est suspecte une expertise est faite.

Q. : Qui déclare qu'une mort est suspecte?

F. : Le médecin de la prison, bien sûr. La famille peut demander une contre-expertise, comme l'a fait la famille Goaguer, qui a prouvé que la mort était due à une complication de grève de la faim.

Q. : Le directeur de Fresnes aurait dû être un homme averti car l'affaire Grandmontagne répète l'affaire Cicurel, pour laquelle Mme d'Escrivant a été chassée. Or l'affaire Cicurel démontre, nous semble-t-il, qu'une tentative de suicide est punie de mitard, contrairement aux déclarations récentes du ministère?

F. : Oui c'est l'hypocrisie de l'administration pénitentiaire. Il

n'y a pas punition pour le fait même, personne n'est formellement puni pour tentative de suicide, mais après une tentative de suicide, pour bris de vitre, pour avoir déchiré un drap, oui c'est possible qu'il soit arrivé à Fresnes comme vous le dites qu'un détenu ait une amende pour le torchon qu'il a déchiré en tentant de se pendre. Je me souviens d'un camp allemand, où on était pendu pour vol d'effets civils, mais jamais pour tentative d'évasion.

Dans un cas de suicide il y a toujours bris de matériel. On a beau retirer lacets, cravates, allumettes, on ne peut empêcher matériellement un suicide; la prévention est d'ordre psychologique.

Q. : Il y a eu un procès contre un psychiatre, le docteur Pomelle, dont deux anciens pensionnaires se sont suicidés à leur sortie d'hôpital. Qui en prison est responsable?

F. : C'est le système carcéral qui est responsable, ce n'est pas la même chose que dehors : on ne peut pas comparer suicides dedans et suicides dehors. Dans la responsabilité de l'administration pénitentiaire il y a à distinguer, il faut trouver une faute, l'absence de surveillance, mais c'est toujours très difficile.

Q. : Dans le cas de Grandmontagne, il y a faute; le dossier psychiatrique, pourtant connu, n'a eu aucune incidence sur la décision prise.

F. : S'il y avait un Nuremberg des prisons je plaiderais coupable. Mais y a-t-il un procès des médecins à faire?

Q. : Il faut en tout cas s'étonner de la différence de traitement entre un psychiatre et un directeur de prison, jamais mis en question.

F. : La prison n'est pas un établissement de santé. Mais je reconnais que celui qui parle de suicide doit être suivi plus qu'un autre par le psychiatre.

Q. : Le camarade de cellule de J.-P. Motto, qui s'est pendu à Nice le 15 octobre, a été présenté dans la presse comme suicidaire (deux tentatives). Quelles mesures préventives ont été prises à son égard?

F. : Il y a à Nice un psychiatre bénévole. Il n'y a pas de surveillance psychiatrique. Ce sont seulement des étiquettes que de dire dans telle prison il y a un psychiatre. Dans ce cas précis je ne sais pas ce qui a été fait.

Au fond il y a incompatibilité entre comportement médical et administration. Le psychiatre c'est le technicien extérieur auquel on fait appel pour arranger les situations conflictuelles; moi je demande au psychiatre de s'intéresser aux causes du conflit.

Q. : Le docteur Rose[1] a montré son souci des causes du conflit, de quelle façon lui avez-vous manifesté votre soutien?

1. Psychiatre de la Centrale de Toul, renvoyée pour sa courageuse description de la condition des détenus.

F. : Mme Rose n'a pas eu un comportement de médecin. J'étais le seul médecin de la commission Schmelck, je l'ai donc interrogée : « Vous avez vu? C'était quand? — Non, je n'ai pas vu, mais tout le monde sait ici. » Un médecin ne se prononce pas sur des on-dit.

M. Schmelck n'a pas eu une impression favorable. Il y avait un tel climat; la décision prise n'est peut-être pas satisfaisante. Mais le docteur Girardin a été remercié également. Il signait des certificats en blanc pour couvrir la contention.

Mais vous savez ici[1] on nous dit que c'est la suppression de la contention qui est la cause de cette vague de suicides!

Or ces suicides ne sont pas significatifs, en 1960 il y en a eu 28; 183 en 10 ans. Le record c'est en 45, l'année de la Réforme!

Q. : Vous voulez dire l'année de l'application de la réforme ou l'année de promesse de réforme?

F. : L'année de la promesse de réforme.

Mais peut-on lier cela à la réforme? Un détenu vient de se pendre en apprenant sa libération conditionnelle. Non, c'est l'intolérance à la prison qui augmente.

L'Express me fait dire que les drogués se suicident peu. Je n'ai jamais dit cela. Envers les drogués les magistrats sont pires que les flics. Ils s'acharnent sur les petits trafiquants. Leur « délit » n'est pourtant qu'un épiphénomène d'une toxicomanie.

Q. : Demandez-vous un rapport circonstancié de chaque cas de suicide?

F. : Ces rapports sont comptabilisés au bureau de la détention. Les mesures prises? tout cela n'est pas strictement connu.

Q. : Un médecin est normalement responsable des personnes en péril. Si un médecin n'a pas ici de responsabilité envers les personnes en situation de danger, c'est déplorable.

F. : Le médecin ne détient pas d'autorité. Il peut faire sortir quelqu'un du mitard, mais rien ne précise que le directeur doit prendre l'avis du psychiatre. C'est au psychiatre de prendre les devants.

Q. : En tant que médecin inspecteur, avez-vous le droit de demander des sanctions?

F. : Oui.

Q. : L'avez-vous fait?

F. : Une fois. A Beaune, il y a huit ans, pour un décès par hémorragie. Mais c'était un ensemble de lenteurs; ça n'a pas abouti. Mais apportez-moi des faits, je porterai plainte.

Q. : Après un suicide demandez-vous un examen psychiatrique du surveillant de garde?

F. : Non. Il y a un examen psychiatrique au moment du recrutement seulement.

Q. : Les prisons modèles ont un record de suicides : La Talau-

1. Au Ministère.

dière 1, Fleury 2. La seule perspective du transfert à Varces : 2 tentatives à Grenoble, le tout ces derniers temps. Quelles mesures de prévention modèle existe-t-il?

F. : Quand on envisage la construction d'un établissement pénitentiaire, il faudrait bien connaître sa fonction. Mais à Fleury-M. par exemple, le seul problème c'était l'évasion. On calculait les angles, et cela pour la visibilité.

Q. : Nous doutons de la réalité des suicides à Riom.

F. : Oui, il y a eu une série d'incidents.

Q. : D'après nos sources il y a eu début de révolte. Or dans les plus traditionnelles révoltes de prison on brûle d'abord la paillasse pour venir à bout des portes. Quel est l'ignorant qui a fait mettre dans les prisons des matelas synthétiques inflammables qui dégagent une chaleur et des gaz dangereux? Vous avez bien trouvé un textile ignifugé pour la police?

F. : Oui, en prison on ne se suicide pas par le feu. Dans le cas de Pontoise les secours ont été très lents. Le service des achats est sous la responsabilité d'un ingénieur qui avait veillé à ces risques. Mais après un temps d'usage ces matelas deviennent combustibles. Ce n'était pas prévu. L'Administration a songé à faire un procès.

Q. : Parmi les suicidés, nous trouvons beaucoup d'Algériens. Étant donné l'isolement et les difficultés générales des Algériens, quelles mesures particulières sont prises à leur égard?

F. : C'est vrai de l'ensemble des immigrés, prenez l'exemple de cet ouvrier espagnol pendu à La Roche-sur-Yon. Rien n'est fait en particulier pour eux. Il n'y a pas de circulaire d'ensemble. Pour les Nord-Africains il y a un visiteur, des instituteurs spéciaux, la nourriture.

Q. : Les Juges à l'application des peines font-ils un rapport sur les suicides?

F. : Le rapport vient de l'administration, pas du J.A.P. [1].

D'après le Code, article D 280, pour tout incident, la prison *doit* prévenir le juge d'instruction ou le J.A.P.

Q. : Quelle est la réglementation concernant la publication des suicides?

F. : L'Administration n'informe pas l'extérieur. Les journaux sont informés par des fuites ou en faisant les commissariats des quartiers où sont les prisons.

Q. : Il y a non seulement augmentation du nombre des suicides mais aussi changement qualitatif.

F. : Oui. L'intolérance à la prison est de plus en plus grande. Vous, vous parlez d'absence de réforme, ça je ne sais pas. Je suis moi-même ancien taulard, à Lyon pendant la guerre. J'avais dix-huit ans. Les règles générales d'alors, je les retrouve maintenant. Chauffage, nourriture, ça, ça a pu changer. Les règles

1. Juge de l'application des peines.

générales non. C'est parce que le grand public est très répressif.

Aux actuels suicides je vois deux explications. C'est une relative période de calme après Clairvaux, Toul. Alors il n'y avait pas de suicides. Le ministre me disait : « Je ne peux quand même pas leur organiser des séances sur les toits ! »

Il y a une situation conflictuelle avec l'administration, d'où souvent une agression détournée et une auto-agressivité. On a annoncé des réformes. Peut-être que les réformes tardent ou ne sont pas appliquées. Je n'en sais rien. Les réformes concernent plus les centrales que les maisons d'arrêt. Or on se suicide plus en maison d'arrêt, ce sont les petites condamnations.

Ce sont des jeunes. Ces jeunes ce sont les mêmes qui sont à l'usine, à l'Université, c'est-à-dire qu'ils ont les mêmes réactions. A l'armée on n'accepte plus certaines choses. Il y a eu une grande évolution sur la discipline. On ne peut pas parler de réforme pénitentiaire sans réforme pénale. 50 % des gens en prison ne devraient pas y être. Si ces gens-là sont envoyés dans les prisons, ce n'est quand même pas la faute de la prison.

A la fin de l'entretien :

— Oui, ce sont les mêmes jeunes gens qui sont en prison, à l'école, à l'Université, en usine, à l'armée. Pas de doute, ils supportent de moins en moins. Pas de doute, la plupart des jeunes gens en prison n'ont rien à y faire. Pas de doute, faudrait limiter le pouvoir du directeur de prison. Je fais tout ce que je peux, mais les appuis extérieurs me sont précieux. Vous avez l'intention de porter plainte avec les familles sur les cas de suicides? Eh bien ça, c'est bien, c'est constructif [1].

1. L'Association de Défense des Droits des Détenus a déposé plusieurs plaintes, à la suite des informations obtenues sur différents suicides.

Exemple de plainte déposée par l'Association de Défense des Droits des Détenus

A Monsieur le Procureur de la République
près le Tribunal de Grande Instance de PARIS

L'Association pour la Défense des Droits des Détenus — 8 Villa du Parc-Montsouris 75014 PARIS — a l'honneur d'exposer :

Que Monsieur Richard LEVASSEUR, âgé de 27 ans, est décédé le 9 juillet 1972 à la Maison d'Arrêt de la Santé, 42 rue de la Santé à PARIS (14e), et ce dans des conditions particulièrement tragiques, puisqu'il a été trouvé pendu dans sa cellule.

Qu'elle a eu connaissance des circonstances qui seraient à l'origine de ce suicide, circonstances qu'il y a lieu de vérifier car, si elles s'avéraient exactes, des responsabilités pénales seraient encourues par X et tous autres.

Que c'est la raison pour laquelle elle demande l'ouverture d'une information contre X et tous autres — afin de vérifier et rechercher s'il est bien exact que :

1° Richard LEVASSEUR a avalé un certain nombre de barbituriques dans la nuit du 8 au 9 juillet 1972, et s'il en est ainsi à la faveur de quelles circonstances et dans quelles conditions, il a pu les amasser.

2° Il a été trouvé le 9 au matin dans un état de prostration assez avancé.

3° Ni le Service médical, ni le Service psychiatrique n'ont été alertés.

4° Le surveillant de service se contenta de lui donner l'ordre d'aller se faire couper les cheveux par le coiffeur de la première division.

5° LEVASSEUR n'avait absolument plus aucune réaction à ce moment-là.

6° Lorsqu'il eut regagné sa cellule, personne ne s'inquiéta de son état et il fut découvert pendu à sa fenêtre quelques heures plus tard.

Qu'elle entend porter plainte contre X et tous autres pour non assistance à personne en danger, inobservation des règlements ou négligence ayant entraîné la mort, ce qui constituerait un homicide involontaire dans la mesure où il se révélerait que le suicide a été rendu possible par inobservation, négligence ou imprudence.

Fait à PARIS, le 14 décembre 1972.

Le Président :

Liste des suicides 5

Lettres de H. M. 13

Note biographique 15
Lettres 16
Sur les lettres de H. M. 38

Cinq documents sur des suicides 41

Compte rendu d'un entretien avec le docteur Fully 53

LA COMPOSITION, L'IMPRESSION ET LE BROCHAGE DE CE LIVRE
ONT ÉTÉ EFFECTUÉS PAR FIRMIN-DIDOT S.A.
POUR LE COMPTE DES ÉDITIONS GALLIMARD.
ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 9 JANVIER 1973

Imprimé en France
Dépôt légal : 1er trimestre 1973
N° d'édition : 17578 — N° d'impression : 1693

DÉJA PARUS

INTOLÉRABLE 1.
Enquête dans vingt prisons.

INTOLÉRABLE 2.
Enquête dans une prison-modèle : Fleury-Mérogis.

INTOLÉRABLE 3.
L'assassinat de George Jackson.